



**NÉGOS QUÉBEC-OTTAWA**  
UN PROGRAMME DE 100 M\$ POUR  
SOULAGER LES ROUTES? A 3

**NORMAND DANEAU**  
RETROUVER BIRON...  
ET ALLER VOIR AILLEURS B 1

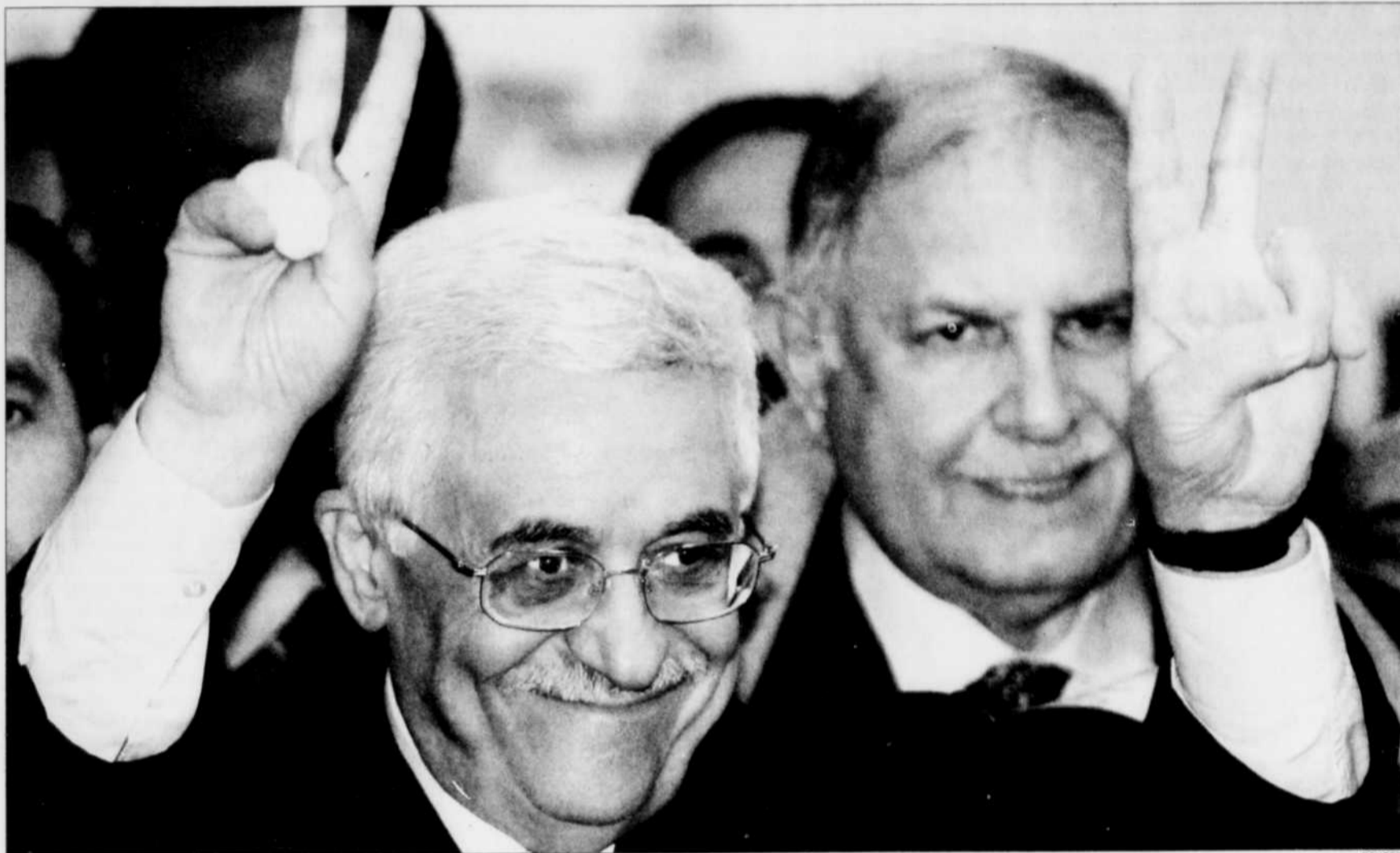
LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL



www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE LUNDI 10 JANVIER 2005



Mahmoud Abbas n'a pas attendu les résultats officiels hier soir pour proclamer sa victoire et la dédier à Yasser Arafat.

« TERRORISME »

## La réplique des agents au chef: une demande de recours collectif

JEAN-FRANÇOIS NÉRON  
JFNeron@lesoleil.com

Au moins 200 policiers de Québec se joignent à un recours collectif visant à poursuivre en justice leur chef Daniel Langlais pour des propos jugés diffamatoires prononcés le 10 décembre dernier. Le directeur avait alors qualifié de « terrorisme » les moyens de pression utilisés par le syndicat.

Les signataires de cette requête en recours collectif permettent à « l'enquêteur Guy Fouquet (responsable du dossier) d'ester en justice pour notre compte, vu notre intérêt commun à instituer une poursuite en dommages et intérêts et en dommages et intérêts punitifs contre M. Daniel Langlais, directeur du service de police de Québec, et contre la Ville de Québec, conséquence des propos diffamatoires prononcés par M. Daniel Langlais à l'endroit des policiers de la Ville de Québec et rapportés dans l'édition du 10 décembre du *Journal de Québec* ».

**Au moins 200 policiers de Québec entendent poursuivre Langlais**

La veille, soit le 9 décembre, M. Langlais se trouvait à l'hôtel de ville pour l'étude du budget du service de police lorsqu'il a prononcé les paroles visées par la poursuite. « C'est quasiment du terrorisme. C'est mettre une pression indue sur des gens qui prennent leurs responsabilités d'élus. C'est inacceptable (...) Donner un tract à une dame de 84 ans pour lui dire que si elle appelle la police à l'avenir on ne s'occupera pas d'elle, ça aussi c'est du terrorisme », avait alors déclaré le directeur pour souligner sa réprobation face aux moyens de pression des policiers.

« La poursuite, qui prendra la forme d'un recours collectif, devrait être déposée cette semaine. Nous ferons d'abord le décompte des policiers qui ont signé. En date du 23 décembre, il y en avait plus de 200, c'est sûr », confirme au SOLEIL le président de la Fraternité des policiers, Bernard Lerhe. Chaque policier signataire réclame 100 \$. Cet argent, advenant une victoire des plaignants, serait ensuite versé à des organismes communautaires qui préviennent la prostitution juvénile et les gangs de rue, explique le président du syndicat. Si les 700 policiers devaient signer, cela porterait le montant de la réclamation à 70 000 \$.

« La poursuite, qui prendra la forme d'un recours collectif, devrait être déposée cette semaine. Nous ferons d'abord le décompte des policiers qui ont signé. En date du 23 décembre, il y en avait plus de 200, c'est sûr », confirme au SOLEIL le président de la Fraternité des policiers, Bernard Lerhe.

Chaque policier signataire réclame 100 \$. Cet argent, advenant une victoire des plaignants, serait ensuite versé à des organismes communautaires qui préviennent la prostitution juvénile et les gangs de rue, explique le président du syndicat. Si les 700 policiers devaient signer, cela porterait le montant de la réclamation à 70 000 \$.

### COMMISSION DES DROITS

LE SOLEIL a aussi appris que les agents visés par la perquisition menée dans les locaux de l'Unité spéciale d'intervention (USI) de la police de Québec

Voir RECOURS en A 2 >

### SOMMAIRE

Agenda	B 6	Horoscope	B 7
Automobile	C 6	Loterie	A 2
Bandes dessinées	B 7	Météo	S 16
Bridge	S 15	Mot mystère	B 7
Décès	C 9	Mots croisés	B 7
		Petites annonces	S 14
		Télévision	B 2

### MÉTÉO

Max. -2, min. -22  
Neige en matinée et en après-midi.  
Détails page S 16

**Accumulation de neige (avant hier)**  
Ce mois-ci: 16,8 cm • Lan dernier: 14,4 cm  
Cet hiver: 133,9 cm L'hiver dernier: 155,6 cm

QUÉBEC,  
109<sup>e</sup> ANNÉE, N° 12  
FLORIDE, 1,89 \$ US  
MONTRÉAL,  
OTTAWA 87¢  
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657000711

## La Palestine dans l'ère Abbas

Son élection comme successeur d'Arafat ravive les espoirs de paix

■ RAMALLAH, Cisjordanie (AFP et AP)— Le candidat du principal mouvement palestinien Fatah, Mahmoud Abbas, a été élu hier à une écrasante majorité (entre 65 % et 70 % des voix) président de l'Autorité palestinienne, succédant à Yasser Arafat, selon les sondages à la sortie des urnes.

M. Abbas pourra désormais bénéficier de la légitimité nécessaire et d'un mandat clair pour reprendre les négociations de paix avec Israël, contrôler les groupes armés et lutter contre la corruption au sein de l'Autorité palestinienne.

Sans attendre les résultats officiels, qui doivent être connus ce matin, Mahmoud Abbas a déclaré hier soir sa victoire, qu'il a dédiée au défunt président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, au peuple palestinien, et aux « 11 000 prisonniers » incarcérés en Israël.

« Des tâches difficiles nous attendent: bâtir un État de droit et de sécurité dont les citoyens jouissent d'une vie digne, assurer la liberté de nos prisonniers, la dignité des personnes recherchées (par Israël) et créer un État indépendant avec Jérusalem comme capitale », a-t-il poursuivi devant plusieurs centaines de partisans à Ramallah, en Cisjordanie.

« J'œuvrerai à mettre fin à la souffrance du peuple palestinien, car c'est un peuple qui mérite toute notre estime, notre respect et notre fidélité », a-t-il ajouté pour la presse.

À Hébron en Cisjordanie, les automobilistes klaxonnaient et agitaient des portraits d'Abou Mazen. À Ramallah, des coups de feu ont été tirés en l'air.

Un haut responsable israélien a exprimé de son côté l'espoir qu'« en élisant Abou Mazen (surnom de M. Abbas), les Palestiniens ont ouvert une ère de paix et qu'ils s'engagent sur la voie du compromis et du dialogue ».

Les radicaux islamistes du Hamas et du Jihad islamique, qui avaient appelé au boycottage de l'élection, n'ont pas réagi aux premiers résultats. Mais ils avaient indiqué qu'ils coopéreraient avec le vainqueur quel qu'il soit.

Le président des États-Unis, George W. Bush, a salué de son côté la bonne tenue et la forte participation de l'élection

palestinienne « historique » d'hier, et s'est déclaré prêt à travailler avec le vainqueur.

Selon un sondage effectué par le Centre palestinien de politique et de recherches (PSR, indépendant), basé à Ramallah, M. Abbas, 69 ans, a recueilli 66,3 % des voix contre 19,7 % pour son principal rival, l'indépendant Moustapha Barghouti, 51 ans.

Ce sondage a été réalisé à la sortie de 122 bureaux de vote en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, a précisé le PSR en estimant le taux de participation à 65 % des électeurs enregistrés.

Un autre sondage à la sortie des urnes réalisé par l'Université de Bir Zeit, près de Ramallah, crédite M. Abbas de 66,1 % des suffrages contre 18,1 % pour M. Barghouti.

Le vainqueur disposera d'un mandat de quatre ans renouvelable une fois.

Avant la fin du scrutin, Israël avait fait valoir son intention de reprendre le dialogue avec l'Autorité palestinienne en cas d'élection de M. Abbas, à la condition que celui-ci engage une lutte sans merci contre la violence.

« Si nous constatons qu'il y a un effort réel des Palestiniens en ce sens, nous sommes prêts à faire de nombreux gestes, notamment à envisager d'élargir un certain nombre de prisonniers palestiniens et de lever des barrages routiers » dans les territoires occupés, a déclaré le chef de la diplomatie israélienne Sylvan Shalom à la télévision publique.

M. Abbas, un modéré qui prône la dé-militarisation de l'Intifada, était le grand favori de cette élection, la deuxième organisée dans les territoires occupés après celle qui avait vu l'accession au pouvoir de Yasser Arafat en 1996.

### NÉGOCIÉ AU PLUS VITE

Ces derniers jours, il a fait valoir que s'il était élu, il « engagerait au plus vite des négociations avec Israël ». Le premier ministre, Ariel Sharon, a lui aussi fait savoir qu'il était prêt à rencontrer « le plus tôt possible » le nouveau président en vue du retrait israélien prévu en 2005 de la bande de Gaza et de quatre colonies de la Cisjordanie.

La victoire de M. Abbas est « un message de démocratie du peuple

Voir ABBAS en A 2 >

Plus d'information Page A 3

### LA QUESTION DU JOUR

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

**L'élection de Mahmoud Abbas mettra-t-elle le Moyen-Orient sur le chemin de la paix ?**

ÉCRIVEZ-NOUS À [opinion@lesoleil.com](mailto:opinion@lesoleil.com)  
Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

## Les partisans du droit de vote à 16 ans en meilleure posture que jamais

JEAN-SIMON GAGNÉ  
JSGagne@lesoleil.com

Le printemps prochain, le Parlement canadien devrait se prononcer sur un projet de loi abaissant l'âge de voter à 16 ans, lors des élections fédérales. L'idée n'est pas nouvelle, mais elle profite d'un élément nouveau: elle est endossée par des élus de tous les partis politiques.

Au Canada, dès l'âge de 12 ans, un adolescent peut utiliser une arme à feu, à condition d'être accompagné par un adulte. À 14 ans, il peut être jugé par un tribunal pour adultes, selon la gravité de l'infraction commise. À 16 ans, il a le droit d'obtenir un permis de conduire et d'entrer officiellement sur le marché du travail. Il lui est aussi possible de se marier, dès lors qu'il obtient la permission de ses parents. À 17 ans, il est autorisé à s'enrôler dans les Forces armées, et



Le Directeur général des élections, Jean-Pierre Kingsley, est en faveur du vote à 16 ans.

peut-être à risquer sa vie pour le pays. Mais pour obtenir le droit de vote, il lui faut attendre 18 ans, l'âge de la majorité légale depuis 1971.

Périodiquement, un peu comme un serpent de mer, une question refait surface au Parlement fédéral: faut-il octroyer le droit de vote dès 16 ans? À deux reprises, au cours des dernières années, le Nouveau Parti démocratique a réussi à porter le débat en Chambre, sans jamais obtenir la tenue d'un vote. Mais le projet de loi déposé le 4 novembre dernier par le député libéral Mark Holland pourrait connaître un meilleur sort. *Primo*, de nouveaux règlements régissant les débats parlementaires devraient permettre qu'il fasse l'objet d'un vote. *Secundo*, il jouit de l'appui de députés provenant de toutes les formations politiques représentées à la Chambre des communes.

Voir VOTE en A 2 >

Plus d'information Page A 9

**POUR NOUS JOINDRE**

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0219-0730

**DEMAIN** DANS LE SOLEIL

**RENDEZ-VOUS AVEC NOS CHRONIQUEURS**



Au menu: politique et affaires publiques, la vie à Québec, culture et société. Vous avez rendez-vous demain avec nos chroniqueurs Michel Vastel, Normand Provencher et Julie Lemieux.

**VOUS AVEZ UNE NOUVELLE?**

**CONTACTEZ-NOUS**

Vous avez été témoin d'un événement, avez observé des faits qui soulèvent des questions, avez des idées de reportages, d'enquêtes ou de dossiers qui pourraient être réalisés par un journaliste?

Téléphonez-nous: (418) 686-3394  
Télécopiez-nous: (418) 686-3374

Écrivez-nous: [redaction@lesoleil.com](mailto:redaction@lesoleil.com)  
ou à: Nouvelles LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6



Un partisan de Mahmoud Abbas célébrant arme en main à Ramallah hier soir.

**ABBAS**

Suite de la Une

palestinien au monde», a déclaré son directeur de campagne. Le ministre palestinien en charge des Négociations, Saëb Erakat, a pour sa part parlé d'une «victoire pour le peuple palestinien, la démocratie et la continuité» de l'héritage de Arafat.

**RETARD DE DEUX HEURES**

Les bureaux de vote ont fermé à 21 h, heure locale, après une décision de

prolonger leur ouverture de deux heures pour permettre à plus d'électeurs de participer au scrutin.

À l'origine de cette décision, la Commission électorale centrale (CEC) a accusé Israël de ne pas avoir tenu ses engagements de faciliter la circulation de la population.

Malgré un cafouillage résolu par l'un des patrons des observateurs internationaux, l'ancien président américain Jimmy Carter, nombre d'électeurs ne figurant pas sur les listes du principal bureau ont finalement pu voter dans

n'importe lequel des six bureaux de Jérusalem-Est.

L'ancien premier ministre de la France, Michel Rocard, chef des observateurs européens qui ont sillonné les territoires, a de son côté fait état d'incidents mineurs durant le cours des opérations de vote.

On a certes constaté l'irruption de cinq Palestiniens, membres présumés du Hamas, qui ont tiré en l'air dans un bureau de vote de Ramallah, sans blesser personne. Et la police israélienne est intervenue pour empêcher un groupe de manifestants juifs de perturber le scrutin à Jérusalem-Est.

Selon le sondage à la sortie des urnes du PSR, Tayssir Khaled du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) a recueilli 3,8 % des suffrages, Bassam Al-Salhi (Parti du peuple) 2,7 %, Abdelhalim Al-Ashqar (islamiste indépendant assigné à résidence aux États-Unis) 2,4 %, Sayyed Barakah (islamiste indépendant) 1,1 % et l'indépendant Abdelkarim Choubeir 0,7 %.

Environ 1,8 million de Palestiniens âgés de plus de 18 ans avaient le droit de participer à ce scrutin, selon la CEC.



D'autres partisans en liesse dans l'ancien fief de Yasser Arafat

**RECOURS**

Suite de la Une

le 23 décembre dernier porteront plainte à la Commission des droits de la personne. «Les policiers touchés, plus ou moins sept, s'agit à titre individuel», précise M. Lerhe.

Le 23 décembre, la direction avait ordonné d'investir les locaux de l'USI pour y effectuer des fouilles. Dans une lettre adressée aux membres de cette unité, le directeur Langlais écrivait que: «Suite à des informations (...) à l'effet que vous auriez manqué à vos devoirs et obligations dans l'exercice de vos fonctions (...) soyez avisé que votre dossier a été soumis aux autorités supérieures et qu'une enquête interne en rapport avec vos agissements est en cours.»

Certaines informations laissent croire que la direction recherchait des bouteilles d'alcool et que des documents ont été saisis lors de la perquisition. Depuis, rien n'a transpiré de cette histoire. Il est donc impossible de connaître la véritable nature des manquements reprochés, la direction se refusant à dévoiler ses informations. Ce qui, encore une fois, soulève l'ire du syndicat.

«Il y a eu environ sept policiers dont le bureau a été fouillé et ils n'ont jamais connus les motifs de cette fouille. C'est contraire à ce qui doit se faire en pareille matière», s'insurge M. Lerhe. En plus des plaintes déposées à la Commission des droits de la personne s'ajoutent des griefs en vertu de la convention collective.

**PLUS DE PATROUILLES À PIED**

Le plus récent reproche adressé par le syndicat contre la direction concerne l'arrêt depuis environ un mois des patrouilles à pied dans les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur.



Policeurs manifestant contre la perquisition du 23 décembre



Jason Kenney, député conservateur, n'a guère prisé les propos du DGE.



Il faut intéresser les jeunes à la politique, juge Stéphane Bergeron, du Bloc.

**VOTE**

Suite de la Une

«Je pense qu'un certain nombre de facteurs laissent penser que cette nouvelle tentative a des chances de succès, confie Stéphane Bergeron, le député bloquiste de Verchères-Les Patriotes. D'abord, le projet est soutenu par des députés de tous les partis. Et comme nous avons affaire à un gouvernement minoritaire, il y a une plus grande collaboration entre les partis. Autre élément essentiel, le nouveau projet établit une distinction claire entre l'âge du droit de vote et l'âge minimal pour se présenter aux élections. Il prévoit abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans, tout en maintenant l'âge requis pour être candidat à 18 ans. Cela devrait atténuer les objections.»

**APPUI DE POIDS**

Les partisans du projet peuvent compter sur un appui de taille: Jean-Pierre Kingsley, le Directeur général des élections du Canada. En mars dernier, M. Kingsley s'était ainsi prononcé en faveur du droit de vote dès 16 ans. Brandissant des statistiques qui démontrent que 95 % du déclin de la participation provient du groupe des 18 à 25 ans, le Directeur des élections affirmait alors qu'il fallait inculquer aux plus jeunes l'habitude de voter le plus tôt possible. «Un des objectifs que nous poursuivons avec les scrutins simulés [dans les écoles] est d'offrir aux jeunes la possibilité de vivre une expérience significative avant qu'ils quittent le secondaire», a-t-il rappelé.

Même si elle n'est pas tonitruante, l'opposition au droit de vote à 16 ans est bien palpable. Après son intervention du printemps dernier, le Directeur des élections Kingsley avait essuyé une volée de bois vert. «J'ai entendu dire par plusieurs personnes que M. Kingsley avait parfois l'habitude d'outrepasser son mandat, qui lui impose d'être absolument non partisan et non politique», a pesté le député conservateur de Calgary-Sud-Est, Jason Kenney. D'ordinaire, les objections tour-

nent autour du degré de maturité nécessaire pour voter. «Le désordre qui règne dans la chambre à coucher d'un grand nombre d'ados ne témoigne pas d'une grande maturité», a même écrit un éditorialiste.

Malgré tout, les partisans du droit de vote à 16 ans ne se laissent pas démonter. Ils estiment que la mesure constituerait un antidote au cynisme et à la baisse de participation lors des scrutins. «Il faut travailler à intéresser les jeunes à la politique le plus tôt possible, explique le bloquiste Stéphane Bergeron. À 16 ans, ils peuvent travailler, ils paient des impôts et ils ne pourraient pas voter?» Évoquant le célèbre slogan *No Taxation without Representation* à la base de la révolution américaine, M. Bergeron affirme qu'il faut faire preuve de cohérence. «Si un jeune prend l'habitude d'aller voter, ils continueront à le faire plus tard», assure-t-il.

**COMME À CUBA ?**

Pour l'instant, le droit de vote à 16 ans demeure fort peu répandu dans les démocraties occidentales. À travers le monde, les pays qui l'ont instauré ne constituent pas tous des modèles de démocratie. Citons Chypre, Cuba et le Nicaragua. Sans oublier l'Iran, qui permet le droit de vote à 15 ans. Au cours des dernières années, quelques pays ont cependant jonglé avec l'idée d'abaisser l'âge du vote, notamment la France et l'Autriche. L'Allemagne a opté pour une solution intermédiaire, en permettant aux 16 et 17 ans de voter lors de certaines élections locales.

Quoi qu'il en soit, pour augmenter la participation électorale, aucun parti politique à travers le monde n'a imaginé une solution aussi étonnante que le parti conservateur estonien Pro Patria. La petite formation politique propose d'accorder aux mères autant de votes aux élections qu'elles ont d'enfants de moins de 16 ans. Inébranlable, le parti a même prévu le cas des enfants qui n'ont pas de mère. «Dans ce cas, le droit de vote irait au père ou au tuteur», précise son programme.

**LOTO QUÉBEC** **Célébration 2005** **Résultats**  
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2005-01-09

1 lot de 5 millions \$ **2005477** (décomposable) | 2 lots de 500 000 \$ **1773434** (décomposables) **2324333**

Pour chacun de ces trois numéros gagnants:

6 derniers chiffres	5 000 \$	4 derniers chiffres	100 \$	2 derniers chiffres	20 \$
5 derniers chiffres	1 000 \$	3 derniers chiffres	40 \$		

2 lots de 100 000 \$ **1445235** **1782883** (non décomposables)

50 Honda Accord EX-L (non décomposables)

004G401	520G667	800G006	100H160	347H951	586H027
020G242	531G458	855G772	169H547	382H439	724H806
063G819	579G448	873G337	170H615	446H215	744H811
102G023	613G627	885G019	209H011	456H092	766H511
118G498	648G524	916G809	220H251	473H937	784H614
153G758	718G111	961G380	248H868	475H418	789H764
220G836	726G625	967G600	294H338	530H144	825H042
223G263	735G297	093H107	296H711		
297G049	753G780	095H754	337H646		

Chaque lot est échangeable contre un chèque de 34 000 \$.

50 voyages (non décomposables)

061E828	293E258	833E100	157F641	476F117	720F357
070E066	304E892	852E034	175F197	502F793	736F480
150E328	416E723	921E664	202F915	571F574	767F201
167E481	430E149	930E862	259F477	575F541	781F973
183E056	447E333	932E711	370F726	604F520	887F561
214E740	456E113	992E767	425F102	635F145	981F150
227E372	521E010	085F809	426F029	712F439	982F364
292E214	536E643	095F575	458F835		
293E008	657E471	121F586	460F762		

Chaque lot est échangeable contre un chèque de 5 000 \$.

100 lots de 1 000 \$ (non décomposables)

1000951	1295451	1648411	1912981	2298947	2663696
1005090	1342919	1650213	1934644	2306917	2731906
1013786	1377099	1676984	1938654	2307110	2752787
1015372	1430098	1695216	1977707	2327092	2755124
1018423	1437501	1697413	2011289	2353302	2771389
1082218	1448386	1705467	2022695	2379978	2772503
1116259	1478821	1718280	2043523	2400030	2785617
1140755	1479120	1743389	2054667	2413855	2846777
1152037	1497474	1745742	2136646	2416545	2862005
1162310	1501160	1762583	2182675	2444825	2887968
1177111	1507522	1778766	2190223	2468502	2914172
1182563	1544726	1841659	2218703	2486975	2925644
1201673	1572058	1851354	2228061	2580074	2928906
1223728	1584639	1857320	2241368	2580655	2929000
1257296	1602117	1887632	2247467	2601715	2939162
1258273	1610422	1900655	2248598	2630359	2992098
1287306	1617345	1904841	2255084		

31 Grand Cherokee Laredo (non décomposables)

2004-12-01	094B898	2004-12-12	169B502	2004-12-23	367B739
2004-12-02	822C125	2004-12-13	118A736	2004-12-24	657C110
2004-12-03	316B210	2004-12-14	484B114	2004-12-25	517C646
2004-12-04	547D218	2004-12-15	557D458	2004-12-26	683A135
2004-12-05	807A264	2004-12-16	659D373	2004-12-27	733D607
2004-12-06	278D217	2004-12-17	771A606	2004-12-28	121B902
2004-12-07	289A080	2004-12-18	940A539	2004-12-29	162A685
2004-12-08	241B070	2004-12-19	735D631	2004-12-30	244B934
2004-12-09	712C567	2004-12-20	497D778	2004-12-31	934C021
2004-12-10	723C012	2004-12-21	353C847		
2004-12-11	524B879	2004-12-22	116B111		

Chaque lot est échangeable contre un chèque de 50 000 \$.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

**LOTO QUÉBEC** **Résultats**  
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2005-01-08

6/49

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 16 603 041,00 \$
5/6+	5 100 797,50 \$
5/6	204 2 040,80 \$
4/6	12 129 65,00 \$
3/6	214 157 10,00 \$
2/6+	153 504 5,00 \$

Ventes totales: 2 138 488 \$  
Prochain gros lot (appr.): 4 000 000 \$

649 DES GROS LOTS PLUS GROS, PLUS SOUVENT

Omneco Tirage du 2005-01-08

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	1 50 000,00 \$
5/6	15 500,00 \$
4/6	994 50,00 \$
3/6	19 116 5,00 \$

Ventes totales: 602 682,50 \$

Extra Tirage du 2005-01-08

NUMÉRO 578886

Extra Tirage du 2005-01-09

NUMÉRO 498352

813 0114

Panco Tirage du 2005-01-09

GAGNANTS	LOTS
10	16 17 20 22 23 26 29 30 38
40	43 44 47 53 56 60 61 69 70

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

# ACTUALITÉS

## VOTE SANS EMBÛCHES

### Un signe de maturité pour la Palestine

Un journaliste tunisien y voit l'élection la plus démocratique dans le monde arabe

STÉPHANIE MARTIN  
SMartin@lesoleil.com

Le vote qui s'est déroulé hier sans trop d'embûches en territoire palestinien est un signe de maturité politique. Mais avant la création tant espérée d'un État palestinien, il reste encore bien du chemin à parcourir.

C'est l'opinion de Taieb Moalla, journaliste tunisien et observateur attentif de la scène politique de ce coin du globe. M. Moalla, qui habite Québec depuis quelques années, a, par le passé, été porte-parole de la Coalition Québec-Palestine. Il estime que l'élection d'hier est « la plus démocratique qui soit survenue dans le monde arabe ».

Il rappelle que les candidats-vedettes y sont normalement élus avec des scores de plus de 90 %. Yasser Arafat, en 1996, avait obtenu une très forte majorité de 88 % contre seulement 9 % pour sa rivale, Samiha Khalil. Hier, les résultats donnaient plutôt 66 % des voix au candidat favori, Mahmoud Abbas. « C'est un acquis pour les Palestiniens », soutient M. Moalla.

Cela étant dit, il précise que cette élection ne s'est tout de même pas faite dans un contexte parfait puisque le territoire est toujours sous occupation militaire.

#### UN MODÉRÉ

Si l'élection d'Abou Mazen, de son nom de guerre, apporte un nouveau souffle de démocratie en Palestine, elle n'est pas pour autant garante d'une harmonie avec Israël. Le nouveau leader, considéré comme un modéré par le monde occidental, n'a pas arrêté de tendre la main vers Israël tout au long de la campagne, rappelle Taieb Moalla.

En ce sens, il démontre la bonne volonté de l'autorité palestinienne à reprendre les négociations. Le gouvernement d'Ariel Sharon, qui considérait Arafat comme un terroriste et un obstacle à la paix, a perdu son principal argument. C'est là qu'on verra si Israël avait une volonté réelle de respecter la Feuille de route, analyse le journaliste.

Cependant, c'est loin d'être gagné, selon lui. Plusieurs points cruciaux restent encore en suspens. Mahmoud Abbas était un proche d'Arafat et il semble bien que les Palestiniens ont opté pour la continuité. Ce qui signifie, calcule Taieb Moalla, que le chef devra rester très ferme dans ses revendications. « Sinon, il pourrait être vu comme un traître ».

Abbas ne doit pas reculer sur les demandes comme le démantèlement du mur en Cisjordanie, le retrait des colons juifs, la libération des prisonniers palestiniens détenus en Israël et le choix de Jérusalem comme capitale d'un éventuel État palestinien, dit encore M. Moalla.

Et sur ces points, Israël aussi semble bien campé sur ses positions. Ce qui fait que Taieb Moalla entrevoit l'avenir avec un brin de pessimisme. Il faudra aussi attendre les élections législatives, en juillet prochain. Parce que si les groupes islamistes ont gardé le profil bas pendant la récente campagne, ils pourraient bien s'afficher davantage dans les mois à venir, explique-t-il. Le conflit prendrait alors une tournure religieuse plutôt que politique, ce qui compliquerait singulièrement les choses.

## TRANSPORT INTERMODAL

# Nouvel élan pour le cabotage sur le Saint-Laurent

Québec négocie avec Ottawa la création d'un fonds de 100 M\$

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Le ministère des Transports du Québec négocie avec ses homologues fédéraux un programme de 100 millions \$ sur cinq ans destinés à la rénovation du réseau québécois des chemins de fer locaux et à la relance du transport intermodal et du cabotage sur le fleuve Saint-Laurent.



Le voyage d'un seul bateau de la Côte-Nord à Trois-Rivières remplacerait 200 camions de copeaux qui circulent chaque semaine sur la route 138.

Une somme de 60 millions \$ serait réservée à la réhabilitation des chemins de fer locaux (capacité de transport, réparation des voies) et 40 millions \$ à des projets de transport intermodal (ferroviaire, maritime) dont le réaménagement de quais à des fins de transport intermodal.

« Ce serait un fonds où des groupes pourraient, par exemple, pour le transport intermodal soumettre des projets. Quels seraient les critères pour ces projets, il n'est pas possible de répondre à ces questions pour l'instant », a souligné Patricia Hélie, attachée de presse de la ministre québécoise déléguée aux Transports, Julie Boulet.

Le programme, qui serait financé par les deux niveaux de gouvernement et le secteur privé, poursuivrait trois objectifs : augmenter la concurrence entre les différents moyens de transport, contribuer à la réduction des gaz à effet de serre et des coûts d'entretien du réseau routier.

La dernière étude sur les déplacements de véhicules lourds au Québec (1999) indiquait que de 1995 à 1999 le nombre de déplacements interurbains de camions avait augmenté de 94 % avec l'Ontario et de 77 % avec les États-Unis.

Les produits du bois, du papier, des minerais et des produits alimentaires, souvent en provenance des régions-ressources, représentaient plus de la moitié des déplacements du camionnage de longue distance au Québec.

#### PORTS

Cette nouvelle politique sur le transport intermodal serait précédée d'une entente sur le transfert des ports fédéraux. « La cession des ports devrait se régler rapidement en 2005 », a précisé la porte-parole de la ministre.

La mise sur pied de ce fonds tombe à point, puisqu'une expérience de transport intermodal vient d'être effectuée entre les scieries de la compagnie Kruger sur la Côte-Nord et ses installations de Trois-Rivières.

« Nous avons effectué deux voyages

tests. Pour les activités, il n'y a pas besoin d'aide publique pour rentabiliser ce mode de transport. Toutefois, il y aura une décision gouvernementale à prendre au chapitre de l'adaptation des infrastructures portuaires pour le chargement et le déchargement à quai que nous avons réalisé presque à la mitaine », précise Yves Provencier, chargé de projet à l'Institut canadien de recherche en génie forestier.

#### ÉCONOMIES

Le voyage d'un seul bateau de la Côte-Nord à Trois-Rivières a remplacé 200 camions de copeaux qui circulent chaque semaine sur la route 138. Le cabotage représenterait pour l'entreprise une économie annuelle de l'ordre de 30 %.

« La localisation de ces infrastructures aura aussi une grande influence sur la rentabilité de toutes les opérations comme les frais de manutention et la question du transport l'hiver », souligne le chargé de projet.

Au Canada, les transports en général sont responsables de près de 30 % des gaz à effet de serre. Selon la Société de développement économique du St-Laurent, la régression de certains trafics au cours de la dernière décennie a entraîné une diminution de l'utilisation de la Voie maritime — qui est passée, dans le tronçon Montréal/lac Ontario de 70 à 50 millions de tonnes par année — et la mise au rancart d'un nombre important de navires de la flotte intérieure.

Le transport ferroviaire et maritime ont toujours été reconnus comme étant les modes de transport les plus économiques. Cinq litres de carburant sont nécessaires pour déplacer une tonne de marchandises sur 100 km pour un camion comparativement à 500 km pour un bateau et 300 km pour un train. Le passage d'un seul camion sur une route équivaut à celui de 40 000 automobiles.

En 1998, 25 % des importations du Québec empruntaient la Voie maritime contre 11 % pour les exportations.

## Une bouée de sauvetage pour le port de Cacouna

MARC LAROUCHE  
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le cabotage entre Cacouna sur la rive sud et Baie-Comeau sur la rive nord, pourrait être une réalité d'ici 2006. C'est ce que souhaite le président de la Corporation de développement du port de mer de Gros-Cacouna, Jacques Michaud, à la lumière des résultats d'une étude qui démontre que le transport maritime interrégions réglerait le problème de faible achalandage que l'infrastructure portuaire connaît depuis plusieurs années.

L'étude est achevée en presque totalité. Seul l'emplacement du débarcadère qui serait construit à Gros-Cacouna, devra être modifié. « Transports Canada nous a avisé que la partie identifiée, à l'est, serait louée à Énergie Cacouna, qui l'utiliserait pour son port méthanier. Une solution de

rechange plus à l'ouest est envisagée », affirme M. Michaud.

Une rampe d'accès est déjà accessible du côté de Baie-Comeau. Seulement quelques modifications seraient nécessaires. À Gros-Cacouna, les installations actuelles, qui ne nécessiteraient que l'installation d'une rampe, sont celles qui seraient louées à Énergie Cacouna. C'est dire qu'un autre accès devra être construit.

Seules les remorques seraient transportées par bateau entre les deux rives, sans la partie tracteur et son conducteur. Selon des estimations conservatrices, 15 000 remorques pourraient transiter annuellement entre les deux rives en utilisant ce service, ce qui représente 25 % du trafic lourd qui sillonne la route 138 du côté nord.

Le traversier partirait de Gros-Cacouna à 7h pour arriver à Baie-Comeau vers 13h. Trois heures sont réservés pour le déchargement et le re-



Le port de mer de Gros-Cacouna a connu une autre année d'achalandage désastreuse en 2004. Seulement 36 navires y ont accosté.

chargement. Le bateau quitterait la rive-nord vers 16h, pour être de retour du côté sud vers 22h. Il en coûterait de 350 \$ à 400 \$ le voyage. M. Michaud soutient que les transporteurs accepteraient ce tarif.

« Il y a plusieurs avantages. Lorsque les camionneurs empruntent le traversier qui relie Baie-Comeau à Matane, ils traversent le fleuve en ligne droite. S'ils accostent à Gros-Cacouna, une partie importante de la route vers l'ouest a déjà été franchie. D'autre part, pour circuler sur la route 138, un conducteur de fardier doit être plus

expérimenté et le tracteur doit être plus imposant, à cause de la configuration de la route. Le cabotage élimine ces exigences », poursuit celui qui est aussi maire de Cacouna-Parioisse.

Un promoteur qui a entendu parler du projet, s'est montré intéressé à fournir un navire qui lui appartient et qui est disponible. Les responsables le rencontreront d'ici la fin du mois. Le port de mer de Gros-Cacouna a connu une autre année d'achalandage désastreuse. En 2004, seulement 36 navires y ont accosté. Par comparaison, en 1998, 102 bateaux y avaient fait escale.

### AVEO OS 149\$ /mois\*

Comptant	Mensualité*
1651\$	149\$
708\$	169\$
0\$	184\$

### COBALT OS 169\$ /mois\*

Comptant	Mensualité*
2520\$	169\$
1604\$	189\$
0\$	224\$

0% financement 36 mois

0\$ comptant

0\$ dépôt ou 0% financement 36 mois

## MARLIN

CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.  
2145, Jean-Talon Sud,  
Sainte-Foy (Québec)  
**688-1212**

\*Location 48 mois, 80 000 km. Taxes en sus.

## La rivière Sainte-Anne à son plus haut niveau

JEAN-FRANÇOIS NÉRON  
JFNeron@lesoleil.com

La rivière Sainte-Anne à Saint-Raymond de Portneuf a atteint son plus haut niveau hier depuis le début des inondations en décembre qui affectent les résidents du centre-ville. « Les dernières remontées sont plus fortes que les précédentes », convient Jacques Genois, conseiller municipal.

« Après être montée en matinée, l'eau est redescendue en après-midi pour revenir à la normale. La normale étant le point critique », nuance le conseiller.

La machinerie lourde s'affairait samedi à ériger sur la rue Saint-Jacques un remblai en gravier de 120 mètres de long sur 6,5 mètres de large et 30 cm de haut pour éviter de perturber le trafic une autre fois sur la principale voie de circulation de Saint-Raymond.

D'autre part, de récents sondages effectués sur la rivière n'a pas permis davantage de comprendre la problématique, confirme M. Genois.

La municipalité a d'ores et déjà avoué que rien ne pouvait être fait d'ici la fonte des neiges pour régler le problème. « Il faut vivre avec jusqu'au printemps. Hélas! C'est ce qu'on devrait se dire. Et le temps nous donne raison. » Encore hier, plus de 40 foyers devaient utiliser une pompe pour évacuer l'eau de leur sous-sol.

## Tempête meurtrière en Europe du Nord

STOCKHOLM (AFP) — Une tempête a balayé cette fin de semaine l'Europe du Nord, faisant 14 morts au Danemark, en Suède et en Grande-Bretagne et quatre disparus, poussant un traversier britannique à la côte et menaçant Saint-Petersbourg d'inondation.

Le pays le plus touché est la Suède, avec sept morts, 405 000 foyers privés d'électricité, les routes perturbées et d'importants dégâts.

Dans le sud du pays, quatre automobilistes ont été tués par des chutes d'arbres. Un cinquième a été écrasé par une voiture alors qu'il était descendu de son véhicule pour dégager un arbre.

Un fermier a été tué par des ballois de foin tombés sur lui pendant l'orage. Un autre homme a trouvé la mort en tombant du toit de sa maison. Deux autres automobilistes sont morts au Danemark, écrasés par des arbres.

Dans l'ouest du pays, qui a vu samedi des vents de 151 km/h, deux personnes ont été tuées par un toit arraché.

Les 15 membres d'équipage d'un cargo néerlandais, en perdition à 100 km des côtes danoises, ont pu être ramenés à terre au Danemark par les garde-côtes. Le cargo avait lancé un S.O.S. samedi à la suite d'un feu à bord.

Les intempéries ont également fait de gros dégâts dans le nord des îles britanniques où trois personnes sont mortes et deux autres portées disparues.

Un homme de 63 ans est mort dans l'effondrement d'une grange près de la « frontière » écossaise. Deux femmes âgées sont décédées dans des habitations inondées à Carlisle, dans le nord-ouest de l'Angleterre.

### ÉVACUATIONS

Des milliers de maisons ont aussi été évacuées. Hier, des hélicoptères se sont portés au secours des habitants de Carlisle, réfugiés sur le toit de leurs maisons inondées. La ville a été plongée dans le noir par des panes d'électricité.

La violence de vents, de 140 km/h, a provoqué l'échouage d'un traversier de la compagnie P/O sur la côte ouest de l'Écosse samedi. Les 43 passagers et 57 membres d'équipages ont dû passer la nuit à bord. Le navire a pu être renfloué hier à la mi-journée.

Deux canoéistes ont également disparu samedi dans un plan d'eau du nord de l'Allemagne.

La tempête s'est faite sentir jusqu'à Saint-Petersbourg, deuxième ville de Russie avec 5 millions d'habitants, menacée d'inondation pendant plusieurs heures hier. Six des 52 stations du métro de l'ancienne capitale impériale russe avaient été fermées.

La plupart des régions balayées par les vents ont été plongées dans le noir et, hier soir, encore un tiers de la Lettonie restait privée d'électricité.

Cette situation a amené le premier ministre, Aigars Kalvītis, à annoncer un « état de crise énergétique » qui se traduira par une fourniture prioritaire de l'énergie aux sites de première importance du pays. En Lettonie, la tempête a en outre provoqué des dommages dans environ 70 % des fermes et les écoles resteront fermées pour deux jours.



Construites au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Louis XV, selon les plans de Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, les Nouvelles Casernes se démarquaient de ce qui se faisait à l'époque en termes d'architecture militaire.

## Un trésor d'architecture dont on ne sait que faire

Vestiges de l'époque de Louis XV, les Nouvelles Casernes tombent en ruines... et coûteraient cher à restaurer

PIERRE ASSELIN  
PAsselin@lesoleil.com

■ Québec ne sait pas quoi faire d'un héritage qui nous vient de Louis XV. Les Nouvelles Casernes — le plus grand bâtiment érigé en Amérique sous le Régime français — sont victimes de leur grandeur. L'édifice est imposant, mais il tombe en ruines et il coûte cher à restaurer.

« Vous ne trouverez pas beaucoup de villes, canadiennes comme américaines, où des bâtiments témoins de quelques siècles de leur histoire sont laissés dans un tel état. C'est très rare, » déplore Serge Allen, le commissaire général de la Ville de Québec aux Fêtes du 400<sup>e</sup> de la capitale.

En montant la côte du Palais vers l'Hôtel-Dieu, on trouve sur notre droite, là où la future porte du Palais devrait enjambrer la rue, la première de ces six maisons de pierre qui s'élevaient le long du mur des fortifications. Au milieu des édifices du parc de l'Artillerie, remis en état par Parcs Canada, les Nouvelles Casernes, sous responsabilité du gouvernement provincial, sont à l'abandon.

Construites au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Louis XV, selon les plans de Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, elles se démarquaient de ce qui se faisait à l'époque en termes

d'architecture militaire.

À commencer par leur taille. Cette longue rangée de six édifices de quatre étages mesure pas moins de 525 pieds de long. Ce fut l'immeuble le plus ambitieux du régime français de ce côté-ci de l'Atlantique.

L'ingénieur français avait innové sur plusieurs aspects, raconte Pierre Lahoud, coordonnateur du patrimoine à la direction régionale du ministère de la Culture.

« À l'époque, les militaires avaient l'habitude de vivre chez l'habitant. C'était une nouveauté de penser à les loger à même les casernes. En plus, le mur nord était le prolongement des fortifications. Il était percé de canonnières et les soldats n'avaient qu'à descendre d'un étage pour passer de leur logement à leur canon. En ce sens, les casernes avaient été pensées comme un navire de guerre. »

## De belles idées, mais encore rien de concret

PIERRE ASSELIN  
PAsselin@lesoleil.com

L'Université Laval, avec deux cégeps et deux écoles de métier, aimerait redonner vie aux casernes en réunissant le public et les étudiants autour d'une École nationale et internationale du patrimoine bâti.

Le projet de « Casernes du Nouveau Monde », qui était caressé par l'école d'architecture de Laval, est décrit dans un document qui date de décembre 2002. Selon la proposition, le gouvernement aurait assumé la restauration de l'édifice et l'école projetée aurait pris les frais d'opération et d'entretien à sa charge.

Le complexe comprenait des activités de vente, d'exposition, de formation. Ses promoteurs voulaient créer une école unique au monde qui regrouperait les trois niveaux : les gens de métier, (maçon plâtriers...), les techniciens et les professionnels (architectes, ingénieurs...) en plus d'offrir au public des expositions et des activités de formation sur la restauration et la rénovation du patrimoine architectural. Un propriétaire pourrait apprendre comment restaurer son plancher ou ses moulures.

Le projet est toutefois resté lettre morte, faute d'intérêt autant que d'argent, mais le doyen de la faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels de l'Université Laval, Claude Dubé, refuse d'en faire son deuil. « Cette école aurait honoré en quelque sorte la dette du Québec envers l'Europe. Nous serions la seule au monde à réunir les trois niveaux sous un même toit. En devenant une école internationale qui recevrait des étudiants de l'étranger on redonnait ce que nous avons reçu des premiers Européens. »

Une visite permet de découvrir, à l'étage supérieur, un long couloir en enfilade qui traverse plusieurs des habitations. Sur chaque étage de chaque maison vivaient pas moins de quatre familles de soldats, précise Pierre Lahoud. « La promiscuité était totale. »

C'est après la chute de Louisbourg, en 1745, qu'on avait décidé d'améliorer les défenses de Québec et de construire ces « nouvelles » casernes pour loger les troupes venues en renfort dans la capitale.

La construction débutait en 1749 et les troupes ont pris résidence vers 1755. Les casernes ne seront françaises que pendant quatre ans, jusqu'à la capitulation en 1759, avant d'abriter plusieurs régiments de l'armée anglaise. L'officier et aquarelliste James Pattison Cockburn y a d'ailleurs lui-même habité, signale M. Lahoud.

Sur les quatre étages de ces bâtiments, deux sont faits de voûtes. « Il y a presque autant de voûtes ici que dans tout le reste du Vieux-Québec », lance à la blague le fonctionnaire, passionné par l'histoire de cet édifice.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le gouvernement y aménage une fabrique de cartouches qui deviendra plus tard les Arsenaux canadiens, fermés en 1964.

N'étant pas propriété fédérale, les casernes ont été exclues des travaux de restauration du parc de l'Artillerie et de la Redoute Dauphine, commencés en 1972, voilà quand même 30 ans. Et puis cet édifice historique a subi l'outrage de servir de stationnement pour les voitures des employés de l'Hôtel-Dieu, avant la construction du stationnement souterrain.

Une restauration d'époque coûterait près de 60 millions \$ mais le maire Jean-Paul L'Allier croit qu'il serait possible de faire un travail convenable pour 25 millions \$. « C'est vrai qu'il y a encore des gens qui n'ont pas de quoi se loger, mais est-ce qu'on recevrait 4 millions et demi de touristes par an si on avait laissé Québec se dégrader pour les mêmes raisons? » demande-t-il.

« C'est d'une grande tristesse, poursuit M. L'Allier. Le gouvernement fédéral a fait son travail dans le parc de l'Artillerie, mais d'après les informations que j'ai, le gouvernement provincial n'est pas chaud ni pour 2008 ni pour plus tard. Sous prétexte de manque d'argent c'est en réalité un manque de vision, à moins que dans une ville du patrimoine mondial on se fasse un point d'honneur de dire: voici une ruine qu'on n'a pas restaurée et on est fiers de ça ! »



« Il y a presque autant de voûtes ici que dans tout le reste du Vieux-Québec ! », lance à la blague Pierre Lahoud, coordonnateur du patrimoine à la direction régionale du ministère de la Culture.

« Étant la plus vieille ville, on trouve normal que la mémoire généalogique de millions d'Américains et d'Européens soit ici. » Le maire a d'ailleurs fait visiter les casernes aux consuls de France et des États-Unis.

« Les deux projets ne sont pas en concurrence, estime le commissaire aux fêtes du 400<sup>e</sup> pour la Ville, Serge Allen. Tout le monde cherche une vocation pour éviter que le lieu se dégrade encore. »

Mais pour le directeur de l'aménagement et de l'architecture à la Commission de la capitale nationale, Serge Fillion, il commence à se faire tard. « J'applaudis chaque fois que quelqu'un pense à un projet, mais j'ai

bien peur qu'il soit passé minuit pour 2008. »

Serge Allen rappelle, lui, que les plaines d'Abraham ont été terminées après 1908, et Claude Dubé laisse entendre qu'on pourrait entamer le projet en trois phases.

« On pourrait restaurer les deux premières maisons pour 2008, en avoir deux autres en chantier et les deux dernières dans l'état actuel. Les gens verraient les trois étapes de la restauration. Quand on amène des visiteurs aux casernes ils en sortent déprimés par l'état de délabrement, mais nous on voit tout le potentiel qu'elles ont, tout ce qu'on pourrait faire avec. »

# RAZ-DE-MARÉE DANS L'Océan Indien

## EN BREF

### Forte réplique au large de l'Indonésie

■ HONG-KONG — Un forte réplique d'une magnitude de 6,2 sur l'échelle ouverte de Richter a secoué ce matin l'Océan Indien au large des côtes de l'Indonésie déjà durement frappée par les raz-de-marée du lendemain de Noël, a indiqué l'Observatoire de Hong-Kong. La secousse a été enregistrée au large de Sumatra, le principale de l'archipel indonésien, à 6h18 locales. Son épicer se situe à une soixantaine de km au sud-ouest de Banda Aceh, la capitale de la province d'Aceh, région la plus touchée par les récents tsunamis, a précisé l'Observatoire dans un communiqué. Un violent tremblement de terre, d'une magnitude de 9,0, avait secoué le 26 décembre la même région, provoquant les raz-de-marée gigantesques qui avaient fait plus de 156 000 morts selon un bilan encore provisoire. AFP

### Un hélicoptère américain s'écrase : quatre blessés

■ BANDA ACEH — Un hélicoptère Seahawk de l'US Navy apportant de l'aide aux victimes du tsunami dans l'île indonésienne de Sumatra s'est écrasé hier, provoquant quatre blessés légers. « Il y avait dix personnes à bord, toutes ont survécu », a déclaré une porte-parole de l'UN Navy, John Bernard. L'ensemble de l'équipage a été transporté sur le porte-avions USS Abraham Lincoln, qui mouille au large de Sumatra, et participe aux opérations de secours après les raz-de-marée du 26 décembre. À la suite de cet accident, les vols d'hélicoptères, cruciaux pour la distribution de l'aide alimentaire, ont été brièvement interrompus. L'appareil s'est écrasé sur son côté droit, pas très loin d'un terrain de football qui sert habituellement de piste d'atterrissage aux hélicoptères. Il avait l'air presque intact, seul son rotor était endommagé, selon un reporter de l'AFP sur place. AFP

### Vidéo inédite

■ DJAKARTA — La chaîne indonésienne Metro TV a diffusé hier des images inédites du tsunami du 26 décembre dernier en Asie du Sud, montrant un torrent d'eau boueuse et de débris déferlant dans une des rues principales de Banda Aceh, dans le nord-ouest de l'Indonésie. Ces images ont été prises par un caméraman nommé Hasyim, qui filme normalement des mariages. L'enregistrement débute peu après le séisme de magnitude 9, le plus important depuis 40 ans, au large de l'île indonésienne de Sumatra. Les gens se rassemblent dans les rues de Banda Aceh, chef-lieu de la province d'Aceh. Certaines constructions se sont effondrées, et la caméra filme un amas de poutres sous lesquelles cinq ouvriers ont été enterrés - et très probablement tués. La population apparaît relativement calme, le trafic routier se poursuit et aucune sirène n'est audible. Soudain, 15 à 20 minutes après le séisme, selon Hasyim, un puissant mur d'eau noire englutit la rue, charriant une quantité invraisemblable de débris divers: plaques de métal, bidons, planches de bois, enseignes, réfrigérateurs, arbres arrachés, fourgonnettes balayées par les flots furieux et qui s'entrechoquent. « Tout le monde hurlait « l'eau ! », les gens couraient dans tous les sens, vers la grande mosquée », se souvient Hasyim, qui est parvenu à grimper sur le toit d'un immeuble dépendant d'une mosquée. L'eau a grimpé de trois mètres, parvenant à dix centimètres sous ses pieds. Hasyim, aidé d'un ami, a continué de filmer, sans trembler. AP

### Fillette heurtée par un véhicule de la DART

■ COLOMBO, Sri Lanka — Une petite fille a été transportée à l'hôpital, vendredi, après avoir été heurtée par un véhicule de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) des Forces armées canadiennes au Sri Lanka. L'enfant, qui serait âgée de six ans, a eu une jambe cassée lorsqu'elle s'est précipitée devant le véhicule, qui faisait partie d'un petit convoi, a affirmé à la Presse canadienne le lieutenant-colonel Mike Voith, commandant de l'équipe. Les véhicules roulaient à une vitesse d'environ 30 km/h, tout juste au sud du district d'Ampara, où les membres de la DART passeront les six prochaines semaines. « Ce qui est arrivé est très malheureux », a déclaré le lieutenant-colonel Mike Voith. La vie de l'enfant n'est pas menacée, a-t-il ajouté. Un homme engagé sur place par l'équipe de reconnaissance de la DART conduisait le véhicule impliqué dans l'incident, qui fait l'objet d'une enquête des responsables canadiens et des autorités locales. « Il est dommage qu'une telle chose soit arrivée, en particulier si tôt dans la mission », a indiqué la commandante adjointe de l'équipe. PC



Les survivants s'affairent à nettoyer les échoppes dévastées par la vague meurtrière qui a englouti la ville.

## Une tâche colossale

Banda Aceh tente de revenir à une vie normale

KARIM BENESSAIEH  
La Presse

■ BANDA ACEH — Dans un quartier transformé en lagune par le passage de la mer, trois éléphants barrant tout en essayant d'extraire une voiture rouge de la boue et des débris. Il y a peut-être un enfant de 3 ans à l'intérieur. Peut-être est-il encore vivant.

Cent mètres plus loin, au bord de l'eau, une mère attend. Yurlida a beau être médecin, elle avoue avoir encore l'espoir de retrouver son petit garçon en vie après deux semaines. Il était resté coincé dans la voiture quand les vagues ont déferlé, avec son cousin de 7 ans.

« Je suis sortie de l'auto avec mon bébé dans les bras, raconte-t-elle dans un très bon anglais tout en regardant un des éléphants secouer le véhicule au loin. Je ne sais plus ce qui s'est passé, je me suis enfuie, j'ai été emportée par l'eau. Sur trois kilomètres. »

Sa voiture, précise-t-elle, se trouvait à deux kilomètres d'ici, du quartier de Lam Teungoh. La force du tsunami est inimaginable.

Après une heure de travail, les trois éléphants réussissent à remettre la voiture sur ses roues. Elle est complètement écrasée. Stoïque jusque-là, Yurlida couvre sa bouche de ses mains et gémit. « C'est impossible qu'il ait survécu. C'est terrible. » À dos d'éléphant, le mari de Yurlida revient au bord de la lagune. Pas de corps dans la voiture, annonce-t-il.

Depuis deux semaines, le couple a fait en vain le tour des hôpitaux et des camps de la région pour retrouver son fils. Il a engagé hier une équipe de conducteurs d'éléphants pour s'assu-

rer pour de bon que l'enfant n'était plus dans la voiture. Il reste un mince espoir, insiste Yurlida, mais elle semble maintenant prête à accepter la réalité.

« La nuit dernière, j'ai fait un rêve. Mon garçon était si heureux, comme s'il me disait de ne plus m'en faire, qu'il était bien. Alors, j'ai presque accepté l'idée qu'il était parti. »

### EFFORT MINIME

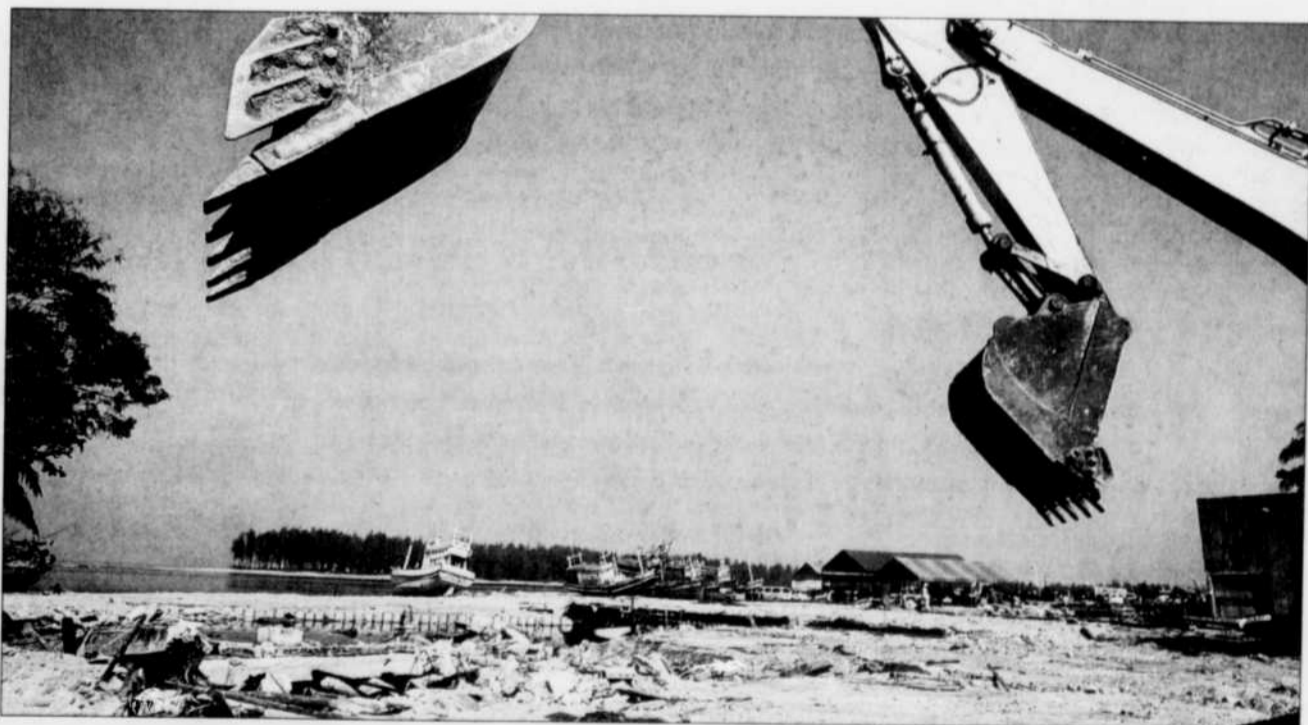
Les éléphants, dont un gigantesque mâle de près de deux mètres et demi, quittent tranquillement les lieux après une autre dure matinée de travail. Un vétérinaire allemand, Christopher Stremme, applique une pommade antibactérienne sur leurs blessures, essentiellement sur les pattes et le devant de la tête. Il y a six mastodontes actuellement à l'oeuvre à Banda Aceh, généralement utilisés par de simples citoyens qui paient selon leurs moyens, entre 50 et 250 \$, pour débayer leur maison.

« C'est un effort bien minime dans toute la reconstruction actuelle de la région, estime M. Stremme. Et les bêtes sont très menacées, elles travaillent dans des conditions dangereuses où elles peuvent être facilement infectées. »

On sent déjà un réel regain de vie dans la ville

ça va revenir. Moi, je veux devenir riche et je veux ouvrir ma propre compagnie de construction. »

Le travail ne manquera sûrement pas.



Le Sri Lanka veut interdire la construction de nouveaux hôtels sur le front de mer.

## Les verts appellent à une reconstruction écologique

GLAND (Suisse) (AFP) - Un meilleur développement du littoral aurait pu limiter l'impact des tsunamis dévastateurs de l'Océan indien, a indiqué lundi l'organisation écologiste WWF, qui appelle à une reconstruction « verte » des littoraux dévastés.

« Des écosystèmes sains peuvent sauver des vies », a souligné Isabelle Louis, directrice du WWF pour la région Asie-Pacifique.

« Les lieux qui possédaient des récifs de corail et des mangroves intacts, qui agissent comme pare-choes naturels, ont été moins lourdement atteints par le tsunami que ceux où les récifs et mangroves avaient été arrachés et remplacés par des fermes à crevettes et des hôtels de front de mer mal planifiés, a-t-elle ajouté dans un communiqué. »

Pour la reconstruction, le WWF préconise une planification du littoral tenant

compte des critères environnementaux, en excluant par exemple les constructions à l'intérieur d'une zone de sécurité délimitée par le niveau de la marée haute. Le WWF recommande de miser sur « les mécanismes de défense naturelle » en s'assurant que les récifs de corail, mangroves, marécages et forêts, qui amortissent l'impact des vagues géantes, soient restaurés ou protégés.

Cet appel survient alors que s'ouvre aujourd'hui aux îles Maldives, une Conférence des Nations unies sur les petites îles, qui inclut les Maldives, l'un des pays touchés par la catastrophe de l'Océan indien.

Les dommages créés par le tsunami auraient pu être pires encore aux Maldives si les efforts du gouvernement en matière de protection des récifs de corail qui protègent les îles « n'avaient pas été aussi assidus », selon le WWF.

Le gouvernement du Sri Lanka a indiqué la semaine passée qu'il édicterait des lois strictes en matière de reconstruction de son littoral pour éviter des catastrophes futures.

Ces mesures inclueront une interdiction de construire de nouveaux hôtels touristiques sur le front de mer. Il s'agit aussi de mettre un frein à la construction de cabanes et d'habitations qui avaient poussé comme des champignons sur les plages de palmiers, ont souligné des responsables.

Le WWF a également appelé à libérer une aide d'urgence pour reconstruire les petites pêcheries locales.

Des bateaux de pêche industriels pourraient pénétrer dans les eaux régionales, épuiser les stocks de poissons et compromettre la survie économique des populations affectées par le raz-de-marée, avertit l'organisation.

## Les évêques canadiens organisent une collecte

STÉPHANIE MARTIN  
SMartin@lesoleil.com

Les fidèles de partout à travers le pays ont été appelés à donner généreusement pour les victimes des tsunamis en Asie du Sud-Est hier. Dans la plupart des églises, de petites enveloppes attendaient les dons.

C'est une initiative de la Conférence des évêques catholiques du Canada qui a décidé d'organiser une collecte à l'échelle du pays pour mettre un peu de baume sur les blessures des sinistrés.

Hier, lors de chaque célébration de la messe, les prêtres ont encouragé leurs ouailles à faire leur part. C'était le cas à l'église Saint-Roch en matinée. Devant chaque siège, une toute petite enveloppe préaffranchie était posée. Le prêtre, Réal Grenier n'a pas manqué de faire passer le message.

Les dons recueillis sont envoyés directement à l'organisme canadien de solidarité internationale Développement et Paix, qui a été fondé en 1967 par les évêques.

Dans une lettre ouverte, le président de la Conférence des évêques, M<sup>gr</sup> Brendan O'Brien, invite les Canadiens à maintenir leur engagement à long terme. « La générosité canadienne devra être aussi persistante que les besoins, particulièrement lorsque les réseaux de télévision et les journalistes occidentaux auront quitté les régions dévastées ». Il ajoute que ces efforts doivent aussi porter « sur l'amélioration des systèmes d'alerte des tsunamis et des procédures d'urgence ».

À la suite de cette contribution et de celles des autres organismes d'aide humanitaire, le gouvernement fédéral a promis d'ajouter une somme égale qui sera redistribuée en Asie du Sud-Est, peut-on aussi lire dans la lettre ouverte.

### MALDIVES

## Neuf îles ne seront plus habitées

PORT-LOUIS (AFP) — Neuf îles des Maldives, totalement détruites par le raz-de-marée du 26 décembre, ne seront plus habitées, a déclaré à l'AFP le représentant permanent des Maldives aux Nations unies, Mohamed Latheef, hier à Port-Louis.

« Quatorze îles ont été évacuées » après le raz-de-marée et neuf d'entre elles « sont totalement inhabitables », a affirmé Mohamed Latheef, à la veille de la réunion internationale sur les petits États insulaires en développement, (PEID) qui doit se tenir sur l'île Maurice de lundi à vendredi.

« Les maisons sont détruites, la végétation endommagée. Elles sont inhabitables », a-t-il ajouté.

« La structure de ces îles est abîmée, il y a de l'eau de mer peu profonde sur certaines parties des îles, le remblaiement coûterait trop cher. Donc nous allons installer ailleurs les habitants de ces îles », a-t-il expliqué. Environ 12 000 personnes vivaient sur les 14 îles évacuées, selon M. Latheef, qui n'a pas pu préciser le nombre de personnes concernées par la réinstallation.

Les Maldives, qui comptent 300 000 habitants, sont un archipel de 1200 îles, dont près de 300 habitées, qui émergent à 1 ou 2 mètres au-dessus de l'Océan Indien.

Au moins 82 personnes ont été tuées aux Maldives par le raz-de-marée qui les a frappées le 26 décembre, et qui a fait au total plus de 155 000 morts dans l'ensemble de l'Océan Indien.

« Dans les dix prochaines années, nous prévoyons de déplacer les personnes qui habitent dans les îles les plus vulnérables sur des îles plus sûres et de développer la protection de certaines îles » contre ce genre de catastrophes naturelles et la montée des eaux liée au réchauffement climatique, a poursuivi M. Latheef.

Un mur, qui « casse » les trop grosses vagues, a été construit au large de Male, la capitale des Maldives, à la suite d'un violent raz-de-marée en 1987.

Le mur n'a pas empêché Male d'être sous les eaux le 26 décembre dernier, mais « l'impact du raz-de-marée a été bien, bien moins important grâce au mur », a expliqué l'ambassadeur.

Le problème, insiste-t-il, est qu'un pays comme les Maldives, qui fait partie des pays les moins avancés (PMA), ne peut pas s'offrir une telle protection, qui coûte 4000 dollars le mètre selon les autorités des Maldives.

Le mur devant Male avait été financé par le Japon.





# LE QUÉBEC ET LE CANADA

BOUCLIER ANTIMISSILES

## Cellucci croit à l'appui du Canada

ROBERT RUSSO  
Presse canadienne

■ OTTAWA — Les États-Unis sont confiants que le Canada ratifiera le projet de bouclier antimissiles du président George W. Bush d'ici à la fin mars, a confié l'ambassadeur américain Paul Cellucci à la Presse canadienne.

M. Cellucci, dont le mandat se termine au printemps, estime que ce dossier sera réglé avant son départ. « On nous a dit que cette affaire serait classée au cours des prochains mois », a-t-il affirmé dans un bref entretien.

Quant à savoir si la teneur des discussions lui laissait prévoir que le Canada participerait au projet controversé, il a répondu « oui ».

« Nous continuons d'espérer que le Canada se prononce en faveur du programme de défense antimissiles, qui s'inscrit selon nous dans la mission du NORAD. »

Toutefois, le gouvernement minoritaire libéral pourrait tomber sur cet enjeu potentiellement explosif. Le Bloc québécois ainsi que le Nouveau Parti démocratique sont catégoriquement opposés à toute participation au projet américain, tandis que le chef conservateur, Stephen Harper, a déclaré qu'il veut voir les dispositions de l'entente bilatérale avant d'accorder l'appui de son parti.

Une forte proportion de la population rejette une hypothétique engagement canadien, particulièrement au Québec, où repose vraisemblablement l'espoir libéral de décrocher une majorité aux prochaines élections. Mais même une bonne partie de la députation du PLC renâcle devant le projet.

### MARTIN RESTE VAGUE

Le premier ministre Paul Martin a indiqué que le Parlement sera consulté, mais est resté imprécis sur le processus et sur la suite des événements.

Le porte-parole du premier ministre a rappelé hier que les parlementaires pourraient s'exprimer avant quelque accord que ce soit. Cependant, il a rappelé que M. Martin et

l'intérêt des Canadiens dicteront le calendrier à suivre.

« Le gouvernement n'acceptera pas aucune échéance artificielle, a souligné Scott Reid. L'essentiel de la décision, de même que son échéancier, reposent entre les mains des Canadiens. Et le Parlement jouera un rôle avant que le cabinet ne rende une décision finale. »

M. Martin a soulevé récemment quelques appréhensions à l'égard du dispositif défensif qui protégerait les États-Unis contre les salves de missiles des États « voyous ».

En décembre, la dernière tentative américaine en près de deux ans pour lancer un missile intercepteur, une des composantes du bouclier, s'est soldée par un échec.

Dans les entrevues-bilans de fin d'année, le premier ministre a fait mention de cet échec en ajoutant que le Canada n'aurait pas à ouvrir ses goussets, même s'il décide de prendre part au projet. De même, il n'autoriserait pas Washington à stationner des missiles sur son territoire.

M. Martin a aussi affirmé que le Canada doit avoir son mot à dire sur la façon dont le système fonctionnerait. Enfin, en aucun cas il ne permettrait la militarisation de l'espace.

Ces déclarations ont fait les manchettes à la mi-décembre. Mais des sources ont précisé que le premier ministre avait par la suite mandaté le greffier du Conseil privé, Alex Himelfarb, en vue de rassurer les autorités américaines sur ces critiques, qui n'illustreraient en rien la position définitive du gouvernement sur le bouclier antimissiles.

Selon une des sources, M. Himelfarb a dit aux Américains que le Canada annoncerait sa participation bientôt.

## LA SAGA DU «CHICOUTIMI» S'ÉTIRE



Le retour au pays du «Chicoutimi», le sous-marin à bord duquel un incendie a coûté la vie au lieutenant Chris Saunders, 32 ans, de Halifax en octobre dernier, a de nouveau été reporté hier en raison du mauvais temps. Le «NCSM Chicoutimi» devait quitter Faslane en Écosse à bord d'un navire spécial norvégien, mais les forts vents l'en ont empêché. Si les prévisions restent les mêmes, un appareillage aujourd'hui serait aussi à écarter. Le rapatriement du «Chicoutimi» devrait prendre entre 12 et 14 jours et coûter environ 2,7 millions \$ au gouvernement canadien.

## Nouvelle tournée canadienne pour Gilles Duceppe

OTTAWA (PC) — Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, reprend le bâton de pèlerin et entreprend une troisième tournée pancanadienne à compter d'aujourd'hui.

Comme par le passé, M. Duceppe s'est donné pour mission d'expliquer le point de vue du Québec et plus particulièrement des souverainistes à ceux qu'il appelle « nos amis du Canada ».

Selon M. Duceppe, ces rencontres ne peuvent pas nuire au mouvement souverainiste. « Je ne suis pas là pour gagner des votes, mais pour qu'on s'explique franchement. Nous ne sommes pas des Martiens. Nous ne mangeons pas des bébés pour déjeuner, nous les souverainistes. Tassons cela et discutons des vraies choses », a-t-il déclaré au cours d'une entrevue à NTR.

Ses déplacements l'amèneront dans les provinces de l'Ouest durant la première semaine de tournée. Plusieurs rencontres sont prévues avec des représentants des communautés francophones du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Le chef bloquiste rencontrera également des étudiants et gens d'affaires au cours de ce séjour qui se conclura par une rencontre avec l'Institut Fraser, un groupe de réflexion de droite de Vancouver avec lequel M. Duceppe dit apprécier les débats musclés en autant qu'ils soient dénués de dogmatisme.

Il précise que, depuis sa performance au débat anglais lors de la dernière campagne électorale, les Canadiens anglais se montrent beaucoup plus ouverts à son endroit et que l'accueil est beaucoup plus chaleureux qu'avant.

La semaine suivante, Gilles Duceppe visitera les provinces atlantiques et se rendra par la suite au Nunavut.

### Selon le chef bloquiste, ces rencontres servent à démystifier le mouvement souverainiste

Gilles Duceppe fait valoir que le moment est propice pour établir un rapport de force puisque le gouvernement Martin, minoritaire, devra tenir compte de leurs représentations à l'approche du budget fédéral, attendu en février. « Il faut établir le rapport de force avant le budget. Je vais situer un certain nombre de priorités. Certaines devront se retrouver dans le budget. M. Martin n'aura pas le choix de faire des compromis », a-t-il affirmé.

Un projet de dépense qui s'annonce encore plus onéreux est celui du programme national de services de garde — promis au cours de la campagne électorale fédérale. Il serait implanté sur une période de cinq ans, au coût de 5 milliards \$.

Une autre promesse de longue date figure aussi sur la liste des priorités: le partage des revenus de 5 milliards \$ en taxes sur l'essence avec les villes.

Les libéraux savent qu'il vaudrait mieux pour eux remplir — et rapidement — leurs promesses électorales étant donné leur statut de gouvernement minoritaire. Ils se retrouveraient en mauvaise posture s'ils devaient affronter des élections au cours de la prochaine année sans avoir d'abord respecté ces engagements, pris avant le scrutin de juin dernier.

Depuis, le gouvernement Martin a déjà fait des promesses dispendieuses: l'entente de 10 ans sur la santé signée l'automne dernier avec les provinces, au coût de 41,3 milliards \$, un engagement qui a été rapidement suivi d'un pacte de 33,4 milliards \$ sur la péréquation, valable pour la prochaine décennie.

Le ministre Goodale suggèrera vraisemblablement de majorer l'aide aux personnes âgées à faible revenu d'environ 7 %, soit l'équivalent de 700 \$ par an, par couple, en haussant le Supplément de revenu garanti. Avec cette proposition, une personne

âgée ayant un seul revenu toucherait une augmentation annuelle d'environ 433 \$ par an.

Ce programme coûte déjà 5,8 milliards \$ par an; près de 1,5 million de personnes âgées en bénéficient. La facture pourrait donc s'alourdir de 300 à 400 millions \$ de plus par an, ce qui « n'est pas donné », a commenté un fonctionnaire.

Le premier ministre Paul Martin a rappelé ses ministres à Ottawa pour une séance d'une journée — leur première réunion de la nouvelle année — qui les obligera à envisager d'importantes décisions en matière de dépenses.

La réaction du Canada aux tsunamis en Asie figurera en bonne place à l'ordre du jour, mais le prochain budget fédéral risque d'accaparer aussi beaucoup de temps de débat.

Le ministre des Finances, Ralph Goodale, avertira ses collègues que les coffres fédéraux sont moins garnis qu'ils le croient, disent des sources bien informées. Il les préviendra que l'excédent budgétaire fédéral actuel ne durera probablement pas.

Les membres du cabinet devront choisir, à même une série de postes budgétaires importants, les quelques projets qui pourront figurer au budget du ministre Goodale, attendu le mois prochain. En tête de liste: le programme national de services de garde, ainsi que l'amélioration des prestations aux aînés.

Le ministre Goodale suggèrera vraisemblablement de majorer l'aide aux personnes âgées à faible revenu d'environ 7 %, soit l'équivalent de 700 \$ par an, par couple, en haussant le Supplément de revenu garanti. Avec cette proposition, une personne

### EN BREF

L'unifié de retour à T.-N. « quand le pays aura compris »

■ Le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Danny Williams, assure que le drapeau canadien recommencera à flotter au-dessus des édifices provinciaux « quand nous aurons le sentiment que le peuple canadien comprend l'enjeu et accepte notre protestation », a-t-il déclaré hier, sur les ondes de CTV. Il avait ordonné le retrait des drapeaux canadiens de tous les édifices publics provinciaux le 23 décembre, après la rupture des négociations avec Ottawa sur un nouveau partage des revenus du pétrole. Sans préciser de date, M. Williams a dit que les drapeaux seront de retour dans un avenir rapproché. PC

### Tonne de courriels pour Paul Martin

■ La corbeille de courriels du cabinet du premier ministre fédéral, Paul Martin, est remplie de messages grâce à un site Web demandant à Ottawa de consentir aux demandes de Terre-Neuve-et-Labrador quant aux revenus des ressources extracôtières. De nombreux visiteurs du site [www.fairdealfornewfoundland.com](http://www.fairdealfornewfoundland.com) ont signé une lettre pressant M. Martin de respecter l'engagement pris vis-à-vis de cette province à laquelle il a promis de verser 100 % des recettes tirées de ses ressources extracôtières. Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse tentent depuis longtemps de revoir la façon dont les revenus des exploitations pétrolières extracôtières sont déduits des paiements de péréquation. En 14 jours, près de 15 000 lettres ont été transmises par courriel à M. Martin. PC

## Témoignages attendus à la Commission Gomery

Les audiences reprendront demain à Ottawa

OTTAWA (PC) — Un dirigeant d'une société d'État qui a perdu son poste dans la foulée du scandale du Programme de commandites se retrouvera sur la sellette, cette semaine, aux audiences publiques de la Commission d'enquête que préside le juge John Gomery.

Marc LeFrançois, qui a été président du conseil d'administration et également pdg de VIA Rail, témoignera demain quand la Commission d'enquête reprendra ses activités à Ottawa après une pause de trois semaines.

L'ancien patron de VIA Rail ne sera pas la seule vedette à défiler devant le juge Gomery au cours de la prochaine période. Sont aussi attendus Michel Vennat, qui a été écarté de son poste de président de la Banque de développement du Canada l'an dernier, et André Ouellet, qui a démissionné, sous la pression, de son poste de président-directeur général à la Société canadienne des postes. Et on est loin de la fin de ce marathon d'audiences publiques.

Au cours des six prochaines semaines, l'enquête entendra notamment Alfonso Gagliano, qui était ministre des Travaux publics pour la majeure partie de l'existence du Programme controversé, par lequel Ottawa a dépensé 250 millions \$ pour tenter de promouvoir le gouvernement fédéral au Québec et lutter contre le mouvement souverainiste.

On estime que 100 millions \$ ont abouti dans les coffres de firmes de publicité proches des libéraux et d'autres intermédiaires qui n'ont souvent



L'ancien directeur général de VIA Rail, Marc LeFrançois (ci-dessus), devrait ouvrir le bal lors de la reprise des audiences de la Commission d'enquête sur le scandale des commandites.

fait que peu ou aucun travail pour toucher cet argent.

À M. Gagliano succéderont, tour à tour, Jean Pelletier et Jean Carle, qui ont été les bras droits de Jean Chrétien au cours de ses 10 ans en poste comme premier ministre.

M. Chrétien lui-même, qui, en privé, assure avoir hâte de s'expliquer, en aura finalement l'occasion lorsqu'il sera appelé à témoigner — vraisemblablement au milieu ou à la fin de février. Puis ce sera au tour de Paul Martin, qui aura l'honneur peu enviable d'être le premier premier ministre en exercice à être interrogé sous serment, et en public, à propos d'activités gouvernementales.

La Commission déménagera ensuite ses pénates à Montréal, pour entendre les témoignages des dirigeants des agences de publicité et de leurs employés.

## VOTER À 16 ANS

# Un droit qui n'effraie pas les jeunes

JEAN-SIMON GAGNÉ

JSGagne@lesoleil.com

■ Ils ont 16 ou 17 ans. Cinq adolescents qui s'intéressent à la politique sans éprouver pour elle une passion démesurée. LE SOLEIL leur a demandé leur opinion sur le droit de vote à 16 ans.

Un jour, le monde tombera entre leurs mains. Ce sera leur tour de se passionner pour la souveraineté du Québec ou pour la sauvegarde de la Fédération canadienne. Leur lot de rêver à une société plus juste. Leur loisir de blaguer sur la dernière gaffe d'un ministre. Leur responsabilité de trouver de nouvelles voies pour le progrès et pour l'humanité.

La possibilité de voter dès 16 ans ne leur fait pas peur, mais elle les rend graves, songeurs. Car s'ils se méfient un peu de la politique, ils n'ont pas renoncé à s'en servir pour changer le monde. Vincent Deslaurier résume: «Je ne crois pas beaucoup en la politique. Mais au moins, avec le droit de vote, tu peux choisir le candidat le moins pire.»

Le droit de vote dès 16 ans, Alexis Dubois y croit. Une simple question de logique et de justice. «Nous sommes considérés comme des adultes si nous commettons un crime grave, explique-t-il. Assez responsable pour aller en prison, mais pas assez responsable pour voter? Je trouve cela un peu bizarre.» Son copain Vincent Deslaurier approuve: «La connaissance n'est pas une question d'années.»

Pour sa part, Laurie Rodrigue approuverait le droit de vote dès 16 ans, mais avec certaines réserves. «Je crois que beaucoup de gens n'iraient pas voter, affirme-t-elle. Et que beaucoup d'autres se laisseraient trop influencer par leurs parents et leurs amis. Les gens chialent beaucoup, mais ils ne prennent pas toujours les moyens pour faire avancer les choses.»

À dire vrai, Dominique Genest apparaît comme la seule du groupe à désapprouver le droit de vote dès 16 ans. «Je ne crois pas que nous soyons assez informés, soutient-elle. Personnellement, si je me retrouvais avec un bulletin de vote dans les mains, je ne saurais pas trop pour qui voter. Je commence tout juste à m'intéresser à la politique.»

Lucie Labbé avance que l'impossibilité de pouvoir voter à 16 ou 17 ans n'incite guère à s'intéresser à la politique. «Si nous avions le droit de vote, nous sentirions davantage le besoin de nous renseigner», explique-t-elle. «J'ai déjà pensé à militer dans une organisation politique, ajoute Alexis Dubois. Mais quand tu n'as pas le droit de vote, comment peux-tu essayer de convaincre les autres?»

Quelles causes passionnent ces futurs électeurs? Tous, ils s'intéressent aux déboires du système de santé, à l'en-



Quatre des cinq adolescents interrogés par LE SOLEIL, Alexis Dubois, Vincent Deslaurier, Lucie Labbé et Laurie Rodrigue, se disent en faveur du droit de vote à 16 ans.

vironnement, à la pauvreté aussi. Dominique Genest affirme qu'elle voudrait que l'on consacre plus d'argent à l'aide humanitaire. «La pauvreté me rend mal à l'aise. J'ai de la peine à imaginer que des gens n'ont rien», confie-t-elle.

Malgré tous les clichés voulant que les ados n'écourent guère leurs parents, les cinq assurent que les choses se passent différemment pour des sujets «sérieux». Ceci expliquant peut-être cela, ils sont unanimes pour dire que leurs parents les traitent désormais comme des adultes dès qu'il s'agit de politique.

«On fait souvent le contraire de ce que demandent les parents lorsqu'il s'agit de petits gestes quotidiens, qui n'ont pas beaucoup d'importance, confirme Vincent Deslaurier. Mais pour une chose comme le droit de vote, je crois que nous écouterions beaucoup plus attentivement les conseils. C'est plus sérieux. C'est vraiment plus important.»

Quel politicien actuel leur plaît davantage? Le nom de Mario Dumont surgit aussitôt, même si plusieurs trouvent qu'il manque un peu de tonus. Selon Alexis Dubois, Mario Dumont apparaît incontestablement comme le plus populaire chez les plus jeunes. «Je trouve cela un peu dommage, mais c'est ainsi», constate-t-il. Vincent Deslaurier conclut par une métaphore: «En politique, le temps est peut-être venu de sortir le bois mort?»

## SHAWINIGAN

## Les dossiers progressent moins vite depuis le départ de Chrétien

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Un an après le départ de l'ancien premier ministre Jean Chrétien de la vie politique, certains administrés de la circonscription dont il était député constatent que les dossiers n'avancent plus au même rythme.

«On sent un vide depuis son départ, n'hésite pas à dire la mairesse de Shawinigan, Lise Landry. On avait des relations bien établies depuis longtemps, une excellente collaboration depuis plusieurs années. Et comme il occupait la plus haute fonction au pays, c'était pour nous comme une police d'assurance. On savait que nos dossiers allaient être suivis de près.»

Au cours des dernières années, la cohabitation des politiciens municipaux et provinciaux avec le bureau du premier ministre était très grande.

À la Ville de Shawinigan, la mairesse Lise Landry reconnaît que le titre de premier ministre de Jean Chrétien pouvait, parfois, accélérer les choses.

La mairesse observe que l'absence de Jean Chrétien a eu des conséquences sur le cheminement des dossiers, soulignant des manques de communication plus fréquents qu'avant.

Même si elle ne cache pas que la collaboration d'un député qui est aussi premier ministre lui manque, Lise Landry ne met pas en doute la bonne volonté des autres députés fédéraux en poste, à commencer par le bloquiste Marcel Gagnon.

Bien qu'il considère qu'une bonne collaboration s'était installée entre la Ville, son bureau et celui du premier ministre, Claude Pinard, député péquiste, préfère montrer du doigt le gouvernement provincial pour expliquer les lacunes dans le cheminement de certains dossiers locaux.

«Que Jean Chrétien soit parti, ça ne change pas grand-chose, vu que tous les dossiers sont maintenant bloqués à Québec», remarque M. Pinard.

## Des concours interdits aux Québécois

MONTRÉAL (PC) — Meilleure chance la prochaine fois... De nombreuses sociétés organisatrices de concours qui refusent de se plier à la réglementation québécoise: plutôt stricte préfèrent exclure les Québécois, ce qui en fait une tâche plus lourde.

«Je pense que ce n'est pas juste», a déclaré Carole Émard, qui passe plusieurs heures par jour à s'inscrire à des concours par correspondance ou par Internet. «Il y en a beaucoup auxquels je ne peux participer», a expliqué la femme de 43 ans qui parcourt les allées d'épicerie, scrute les magazines et navigue dans Internet à la recherche de prix à gagner.

Le Québec est la seule province à disposer de sa propre réglementation en matière de loterie. Plusieurs entreprises s'y conforment et élargissent leurs concours aux Québécois, mais d'autres y renoncent.

La Régie des loteries exige un dépôt, des droits administratifs et veille à l'observance d'une série de règlements pour tout tirage de plus de 100\$. Elle requiert aussi que toute la documentation soit accessible en français et demande 3% de la valeur de tous les prix accor-

dés à la grandeur du Canada, ou 10% si le concours n'a lieu qu'au Québec. La Régie a ainsi recueilli 1,7 million\$ en droits en 2004. Dans le reste du pays, la loi fédérale sur la concurrence réglemente les concours.

«Beaucoup de sociétés excluent le Québec parce qu'elles craignent toutes ces règles et ne les comprennent pas vraiment, a expliqué l'avocate Sharon Groom, qui représente plusieurs annonceurs pour qui les concours sont un outil de marketing. Ces règles ne sont pas si mal, mais beaucoup de nos clients disent qu'ils ne veulent pas se donner la peine de s'y conformer.»

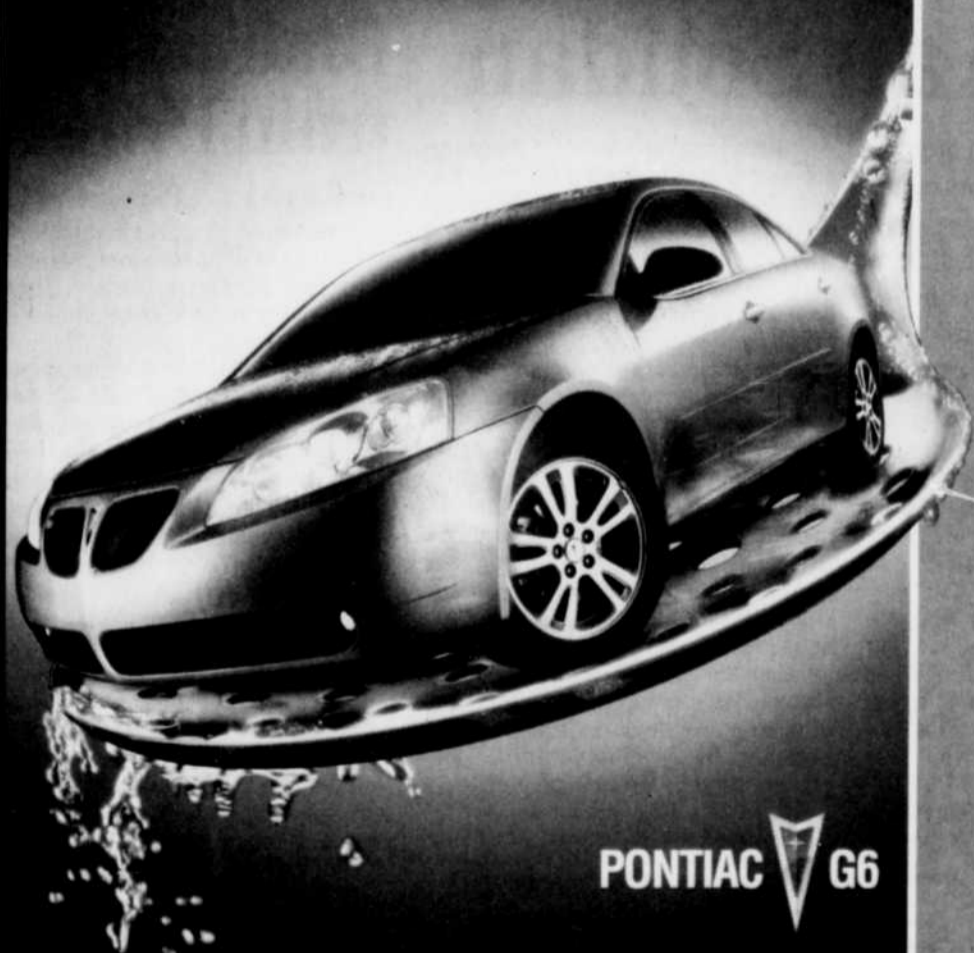
Par sa réglementation, la Régie vise à écarter les organismes louches qui veulent frauder les consommateurs. Entre le 1<sup>er</sup> avril 2003 et le 31 mars 2004, les Québécois ont pu participer à 5600 concours totalisant 71 millions\$ en prix. Environ 26 millions\$ étaient réservés exclusivement aux Québécois, le reste faisait partie de concours pancanadiens.

Les chiffres pour tout le pays ne sont toutefois pas disponibles parce que l'inscription n'est pas obligatoire dans les autres provinces.

# Goûtez-y

«Une berline aussi agréable à conduire qu'à regarder»

Jacques Blouvenue, Journal de Montréal



PONTIAC G6

Moteur 3.5L V6 à ISC de 200 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée  
• Climatisateur • Rétroviseurs, glaces et ouvre-coffre à commandes électriques • Télédévrouillage  
• Régulateur de vitesse • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 6 haut-parleurs • Centralisateur informatique de bord • Colonne de direction télescopique, inclinable et réglable • Sacs gonflables avant à déploiement adapté  
• Roues de 16 po en aluminium • Phares antibrouillard • Phares à halogène

**259 \$/mois\***  
Avec comptant de 3 982 \$  
0 \$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
299 \$	2 108 \$	0 \$
344 \$	0 \$	0 \$

0 %  
DE FINANCEMENT  
À L'ACHAT

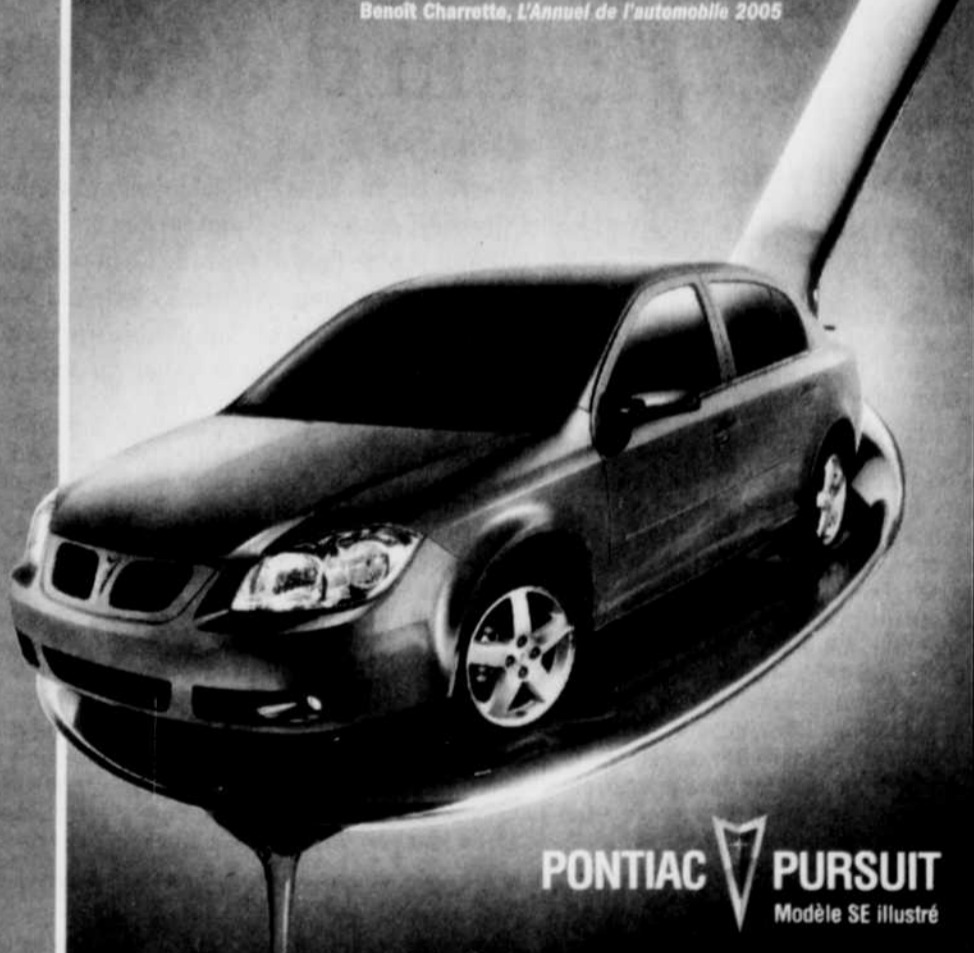
Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

PONTIAC  
BUICK  
GMC



«Orientation sportive qui place le conducteur au centre de l'action»

Benoît Charrette, L'Annuel de l'automobile 2005



PONTIAC PURSUIT  
Modèle SE illustré

Moteur 2.2L 4 cylindres ECOTEC à DACT de 145 HP • Boîte manuelle Getrag à 5 vitesses avec surmultipliée • Direction électrique, assistée à crémaillère • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Sacs gonflables avant à déploiement adapté • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Contrôle automatique des phares à halogène • Roues de 15 po • Sièges baquets avant sport côté conducteur, réglable en hauteur • Centralisateur informatique de bord • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

**169 \$/mois\***  
Avec comptant de 2 749 \$  
0 \$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
189 \$	1 833 \$	0 \$
229 \$	0 \$	0 \$

0 %  
DE FINANCEMENT  
À L'ACHAT

Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.



L'Association des concessionnaires Pontiac•Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs de base 2005 suivants: G6 (2ZG69/R7B) et Pursuit (2AJ69/R7A). Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement et peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. \*À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent; voir ci-dessus. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c de km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. \*Taux de financement à l'achat de 0% pour un terme de 36 mois sur approbation du crédit de GMAC. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com).

## LE MONDE

## EN BREF

## VIËTNAM

## 23 grippés morts

■ HANOI — Une jeune fille de 16 ans est décédée de la grippe aviaire au Viêt Nam, portant le nombre des victimes de cette maladie à 23 dans le pays, a annoncé aujourd'hui un médecin. La jeune fille, originaire de la province de Dong Thap, est morte samedi après avoir passé deux semaines sous assistance respiratoire à l'hôpital des maladies tropicales de Ho Chi Minh ville. La victime, qui avait été testée positive à la souche H5N1 de la grippe aviaire, avait mangé des poulets infectés. Deux autres patients pouvant avoir été infectés par la maladie sont toujours traités dans le même hôpital et sont en attente des tests pratiqués sur eux. Le Viêt Nam avait annoncé la semaine dernière deux décès dus à la grippe aviaire. Avec 12 morts, la Thaïlande est le seul autre pays à avoir déploré des victimes de la grippe aviaire. AP

## ISRAËL

## Réservistes limogés

■ JÉRUSALEM — L'armée israélienne a limogé hier les officiers réservistes qui avaient appelé à désobéir aux ordres d'évacuer les colonies juives de peuplement dans la bande de Gaza, a rapporté hier la radio publique israélienne. L'un des réservistes, qui habite la Cisjordanie, et qui, la semaine dernière, avait signé une pétition poussant vivement ses collègues à refuser d'appliquer les ordres d'évacuation des colonies de peuplement de la bande de Gaza, a été limogé par le commandant militaire de ce secteur. Il a dit que plus de 33 autres signataires avaient également été renvoyés mais dans l'immédiat on ne sait pas exactement si tous ont été limogés. AFP

## FRANCE

## Alerte au gaz

■ NICE — Protégé par un important dispositif de sécurité, un exercice de type NRBC (nucléaire, radiologique, bactériologique, chimique) était en cours hier matin dans l'enceinte de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur, cible d'une menace d'attentat au gaz Zyklon B formulée samedi soir par un groupe altermondialiste inconnu. Vers 7h, plusieurs véhicules des services de secours, notamment des pompiers, sont arrivés en colonne à l'aéroport. Siglés NRBC, des camions transportant des postes médicaux avancés et de nombreuses ambulances sont entrés sur le terrain d'aviation. Les vols n'ont pas été affectés par cet exercice, mais les voyageurs voyaient leurs bagages systématiquement fouillés aux entrées des deux terminaux de l'aéroport, placés sous la surveillance de policiers et de CRS. Au total, 350 hommes ont été déployés, à un mois du sommet de l'OTAN que doit accueillir la ville de Nice. AP

## CORÉE DU NORD

## Cheveux courts, svp!

■ SÉOUL — La Corée du Nord a intensifié une campagne contre les cheveux longs et les tenues négligées, dénonçant notamment à cet égard la « décadence capitaliste », selon la BBC citant hier les médias dans une dépêche datée de Pyongyang. Les télévision, radios et journaux ont demandé aux hommes de porter les cheveux courts, pas plus de 5 cm, et d'aller chez le coiffeur deux fois par mois, dit la BBC. La télévision nord-coréenne a même expliqué que les cheveux longs « économaient beaucoup d'éléments nutritifs » et pouvaient priver le cerveau d'une partie de son énergie. La radio considère, de son côté, qu'il est important de se vêtir correctement « pour repousser les manœuvres ennemies d'infiltration d'idées et du mode de vie capitalistes ». AFP

## VIOLENCES ISRAËLO-LIBANAISES



La frontière entre le Liban et Israël, calme depuis des mois, a été le théâtre hier de violences meurtrières entre le Hezbollah et l'armée israélienne qui ont fait trois morts, un officier français de l'ONU, un militaire israélien et un membre de la milice libanaise. Un observateur français de l'Organisation des Nations unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) a été tué par des tirs en provenance du « côté israélien de la ligne bleue », tracée par l'ONU et qui sert de frontière entre les deux pays. Un observateur suédois de l'ONU, que l'on voit ci-dessus, et le chauffeur libanais des deux Occidentaux ont été blessés par ces tirs. Les tirs israéliens auraient été provoqués par des tirs en provenance du côté libanais de la ligne bleue. Selon la police libanaise, le véhicule de l'ONU a été atteint par des tirs israéliens dans le secteur libanais de Kfarhouba, qui fait face au secteur controversé des fermes de Chebaa, où des échanges de tirs avaient opposé l'armée israélienne au Hezbollah. L'armée israélienne s'est contentée de dire qu'elle « examinait l'incident ». AFP

## Fin d'une guerre au Soudan

■ NAIROBI (AP et AFP) — La plus longue guerre d'Afrique a officiellement pris fin. Sous l'œil de la communauté internationale et au cours d'une cérémonie ponctuée de chants et de danses, le vice-président soudanais et le chef historique de la rébellion sudiste ont signé hier un accord de paix global visant à mettre un point final à ce conflit qui aura coûté la vie à plus de 2 millions de personnes au Sud-Soudan depuis 1983. Et ce malgré la persistance du drame génocidaire du Darfour.

L'accord de Naivasha a été paraphé au Kenya voisin, hôte des pourparlers de paix, par Ali Osman Mohammed Taha et John Garang, président de l'APLS (Armée populaire de libération du Soudan), avec comme témoins les présidents kenyan, Mwai Kibaki, et ougandais, Yoweri Museveni.

Plusieurs représentants de la communauté internationale étaient présents, dont le secrétaire d'État américain, Colin Powell, dont le pays s'inquiète de la guerre au Darfour.

« Notre peuple a connu l'amertume de la guerre (...) La paix va apporter l'abondance à notre pays », a lancé le

président soudanais, estimant que cet accord de paix était en fait « un nouveau contrat pour tous les Soudanais ». Avant de promettre des pourparlers rapides pour tenter de mettre fin à l'autre guerre soudanaise, celle du Darfour (ouest).

Cet accord « tournera une page sombre dans l'histoire soudanaise. C'est un jour plein d'espoir pour les peuples du Soudan, mais uniquement si les promesses d'aujourd'hui sont tenues », a commenté Colin Powell. Les pourparlers, entamés en 1987 au Kenya, sont passés à la vitesse supérieure ces deux dernières années, les ad-

## Des actions ciblées contre les insurgés en Irak

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Des responsables américains examinent l'éventualité d'entraîner des Irakiens pour mener des opérations ciblées contre des chefs de l'insurrection, qui pourraient être assassinés ou enlevés, selon l'hebdomadaire *Newsweek*.

Dans son édition à paraître aujourd'hui, le magazine précise que cette stratégie est surnommée « l'option Salvador » en référence aux actions paramilitaires menées contre les rebelles de gauche dans ce petit pays d'Amérique centrale durant les années 1980, sous la présidence de Ronald Reagan.

« Tout le monde s'accorde sur le fait qu'on ne peut pas continuer comme cela » en Irak, a expliqué un haut responsable militaire à *Newsweek*. « Nous devons trouver un moyen de nous attaquer aux insurgés. Actuellement, nous sommes sur la défensive. Et nous perdons », a ajouté ce militaire, dont le nom n'est pas cité.

Au Salvador, des groupes paramilitaires, soutenus par les États-Unis, avaient pris pour cible les rebelles luttant contre le régime, ainsi que leurs partisans et des sympathisants de la gauche. Cette stratégie avait été considérée comme un succès par de nombreux conservateurs américains en dépit des pertes humaines.

*Newsweek* précise que l'une des propositions étudiées serait d'envoyer des équipes des Forces spéciales en Irak pour y conseiller, soutenir et peut-être entraîner des Irakiens, qui seraient plutôt kurdes ou chiïtes, à mener des opérations ciblées contre les insurgés sunnites.

Il n'est « pas clair », selon lui, si les directives porteront sur des assassinats ou des enlèvements destinés à envoyer les personnes ciblées dans des lieux secrets afin de les interroger.

Le magazine fait remarquer que l'ambassadeur américain à Bagdad, John Negroponte, occupait le même poste au Honduras, pays d'Amérique centrale, dans les années 80.

Les États-Unis et la Grande-Bretagne vont envoyer une équipe de spé-

cialistes en Irak pour procéder à une évaluation des conditions de sécurité face à une dégradation de la situation dans ce domaine, a en tout cas révélé hier le premier ministre britannique, Tony Blair.

## RÉÉVALUATION

Un soldat américain et cinq Irakiens, dont un membre du parti du premier ministre Iyad Allaoui, ont été tués hier à trois semaines des élections générales du 30 janvier, alors que le secrétaire d'État, Colin Powell, s'est dit préoccupé par l'avenir de l'Irak après le scrutin.

Le scrutin ne va pas faire disparaître l'insurrection ni supprimer les divisions entre chiïtes et sunnites, mais « ces dangers ne cesseraient pas avec un report ou une annulation de l'élection », a poursuivi M. Powell.

Par ailleurs, un G.I. a été tué à Bagdad dans l'explosion d'une bombe au passage de sa patrouille, a indiqué l'armée américaine.

Dans le centre, sept militaires ukrainiens et un soldat kazakh sont morts, tandis que sept autres Ukrainiens et quatre Kazakhs ont été blessés, dans l'explosion accidentelle d'une bombe qu'ils désamorcaient.

Medhat Jassem Al-Hassan, responsable des ressources humaines de l'Entente nationale irakienne, le parti de M. Allaoui, a été tué et sa fille blessée par des hommes armés de fusils-mitrailleurs qui ont tiré sur eux dans le centre de Bagdad.

Deux Irakiens ont été tués après que des soldats américains eurent ouvert le feu sur leur véhicule qui ne s'était pas arrêté à un barrage routier au nord de la capitale. Plus au nord, près de Samarra (120 km au nord de Bagdad), un officier de police irakien a été tué dans un échange de tirs.

## Blair aurait trahi Brown

LONDRES (d'après AFP) — Le premier ministre, Tony Blair, aurait promis pendant plusieurs mois à son ministre des Finances, Gordon Brown, de lui laisser la place, pour obtenir son soutien dans une passe difficile sur l'Irsk, avant de trahir cet engagement, selon des extraits d'un livre.

M. Blair aurait assuré à plusieurs reprises M. Brown, son principal rival au sein du Labour, qu'il allait quitter Downing Street à l'automne 2004 pour lui céder la place, affirme un journaliste du *Sunday Telegraph*, Robert Peston, dans son livre *La Grande-Bretagne de Brown*, dont les bonnes feuilles sont publiées dans le journal dominical.

Mais M. Blair est ensuite revenu sur sa promesse en annonçant, l'automne dernier, qu'il allait conduire les travaillistes aux prochaines élections générales et accomplir un troisième mandat, sans prévenir à l'avance M. Brown, selon le journaliste.

La presse britannique affirme depuis longtemps que les deux hommes, autrefois amis, auraient passé un accord en 1994, aux termes duquel M. Brown soutiendrait les ambitions de Tony Blair. En échange de quoi, ce dernier lui laisserait carte blanche sur l'économie, puis lui passerait le pouvoir à mi-chemin de son deuxième mandat.

Les résultats des élections locales et européennes de juin ont convaincu M. Blair qu'il serait en mesure de conserver le pouvoir, le chef du Parti conservateur d'opposition, Michael Howard, se révélant un adversaire moins redoutable qu'il ne le craignait.

M. Blair a démenti hier avoir passé un accord avec le chancelier de l'Échiquier. « On ne passe pas des accords sur des postes comme celui-là », a-t-il dit au cours d'un entretien dans l'émission de la BBC (télévision) *Breakfast with Frost*.

## L'inutile capture d'Oussama ben Laden

■ PARIS (d'après AFP) — La capture d'Oussama ben Laden reste un objectif majeur des États-Unis, mais ne suffirait plus à entraver l'action du terrorisme islamiste mondial, estiment responsables politiques et experts.

Le chef d'Al-Qaïda, qui échappe depuis des années à ses poursuivants sans perdre sa capacité à s'adresser au monde et à lancer des *fatwas*, est devenu pour ses partisans et ses sympathisants un symbole, un mythe, l'incarnation d'une idéologie qui survivra à sa capture ou à sa mort.

« Il ne faut pas croire que le jour où nous attraperons ben Laden, cela voudra dire que le terrorisme disparaîtra », a ainsi assuré la ministre française de la Défense, Michèle Alliot-Ma-

rie. « Attraper ne changera rien quant au terrorisme mondial qui aujourd'hui se situe dans des réseaux que l'on trouve dans un grand nombre de pays ».

Steve Simon, ancien directeur de la section Menaces transnationales au Conseil national de sécurité américain, aujourd'hui analyste à la Rand Corporation, est persuadé que « même si nous l'avions arrêté à Tora Bora » (dans les montagnes afghanes, en décembre 2001) « ç'eût été déjà trop

tard. Parce qu'il avait déjà détruit le World Trade Center. Après cet acte « magnifique », son idéologie avait déjà métastasé (...) Il est désormais l'émir. L'arrêter ou le tuer ne diminuerait pas l'influence qu'il exerce sur les musulmans dans le monde pour les années à venir. Mort, il sera un martyr... Peut-être encore plus puissant ».

Pour Alex Standish, rédacteur en chef du *Jane's Intelligence Digest* à Londres, « il est très difficile pour les Occidentaux de comprendre qu'Al-Qaïda est bien au-delà d'une organisation militante. C'est désormais une idéologie internationale, comme le communisme ou le fascisme furent des idéologies ».

« Cela ne fut jamais une organisation

à l'occidentale », ajoute-t-il. « Ben Laden exerce une incroyable autorité morale, idéologique sur ses disciples. Quand il s'exprime, on l'écoute ».

Son aura et influence sont d'autant plus grandes que les politiques américaines, la « guerre au terrorisme » et son cortège d'actions violentes en Irak et ailleurs sont rejetées dans le monde arabo-musulman, assurent de nombreux experts.

« Il est toujours plus facile de personifier son ennemi, de le diaboliser », estime François Burgat, chercheur au CNRS, fin connaisseur de l'islamisme radical. « Cela permet d'éviter d'avoir à se poser des questions sur la part de responsabilité que l'on peut avoir dans le mouvement qu'il incarne ».

Bonnes nouvelles pour les investisseurs.

## Les frais réduits sur les Fonds Fidelity entrent en vigueur aujourd'hui.

**Une réduction des frais se traduit par des rendements supérieurs.**

À Fidelity Investments, nous avons réduit les frais sur toute notre gamme de fonds. Dorénavant, vous pouvez tirer parti des placements de grande qualité de l'une des plus grandes sociétés de fonds communs de placement au monde, et ce à frais réduits. Cela veut dire que vous faites travailler une plus grande partie de votre argent pour vous. Parlez à votre conseiller en placements pour savoir comment Fidelity investit dans votre meilleur intérêt.

Pour plus d'informations,  
communiquez avec votre  
conseiller en placements.

[www.fidelity.ca](http://www.fidelity.ca)



Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir payer des commissions ou des frais de maintien; de plus ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Fidelity Investments est une marque déposée de FMR Corp.

## ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'éditorial PIERRE-PAUL NOREAU  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## Le diktat des «boomers»



Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com

Si vous avez pris la route durant le temps des Fêtes, il y a de fortes chances que vous soyez tombé sur une station radio qui vous a servi, en répétition depuis 40 ans, la musique qui a fait vibrer des millions de *boomers* dans les années 60 et 70. Démographie oblige, la génération de l'après-guerre continue de dicter ses goûts et souvenirs à ses enfants et même à ses petits-enfants. À un point tel que le décès de Dino Lespérance, le chanteur-vedette de Césaire et ses Romains a fait les manchettes de RDI au lendemain de Noël...

Proches ou non de la retraite, les *boomers* jouissent d'une influence déterminante sur leur société et conserveront cette influence. Il n'y a pas cinq ans, on leur faisait miroiter la « Liberté 55 », une longue et confortable retraite sur les plages du Sud ou sur les pentes de ski du Nord. Mais la donne a changé: les fonds de retraite ont perdu en valeur et les pénuries appréhendées de main-d'œuvre annoncent une demande accrue pour cette génération et son expertise.

**Il serait malheureux que les «boomers» appliquent les freins sur les changements que la génération suivante voudra initier**

Les sondages indiquent que les *boomers* seront plus actifs que leurs parents une fois à la retraite, qu'ils feront davantage de bénévolat, seront plus engagés dans leur communauté et auront davantage de loisirs. Aucun problème jusque-là, mais il y a

tout de même un risque: les *boomers* auront-ils la sagesse et la générosité de faire de la place aux ambitions, aux rêves et aux espoirs des générations suivantes? Où feront-ils passer leurs intérêts avant ceux de leurs enfants? La question n'est pas banale, quand on considère l'ampleur des écarts qui séparent les différents groupes d'âge dans les sondages d'opinions, quel que soit le sujet abordé. Invariablement, les gens âgés sont généralement plus conservateurs et moins portés à appuyer le changement. Le débat sur le mariage gai nous en a offert un exemple éloquent: appui de 64% chez les jeunes de 18-34, contre 28% seulement chez les 55 ans et plus...

Il serait malheureux que la génération des *boomers*, qui a vécu la Révolution tranquille et doté le Québec de ses grands programmes sociaux, applique un jour les freins sur les changements que la génération suivante voudra initier. Or, ce danger est bien réel. Nos leaders politiques sont à l'écoute de la majorité. D'ici 30 ans, la proportion des 65 ans et plus doublera au Québec. Elle atteindra 30% de la population en 2051. On ne comptera plus que deux personnes en âge de travailler, pour une personne de 65 ans et plus.

On a déjà identifié les difficultés économiques et budgétaires d'un tel déséquilibre démographique. Mais imagine-t-on l'ampleur des problèmes qui nous guettent si cette masse de *boomers* vieillissants impose ses valeurs et ses préoccupations aux politiciens? Les *boomers* à la retraite seront éduqués, à l'aise financièrement, et connaîtront tous les rouages du lobby et de l'organisation politique.

Ils auront tous les outils nécessaires pour influencer les politiques gouvernementales, pour le meilleur ou pour le pire.

Près de 40 ans se sont écoulés depuis que les Beatles ont écrit *When I am 64*, rappelait un communiqué de presse de la compagnie Investors, jeudi dernier. Et de conclure que cette réalité approche à grands pas, puisque les *baby-boomers* les plus âgés auront 59 ans en 2005.

La génération des Beatles constituera, à sa retraite, un défi budgétaire énorme pour nos gouvernements. C'est inévitable. Il ne faudrait pas qu'elle devienne également un obstacle au progrès et à l'évolution sociale.

### POINT DE VUE

#### DESSERTE MARITIME DE LA BASSE-CÔTE-NORD

## Un projet «structurant» pour enrayer la détresse économique

René Boudreault

L'auteur est consultant en matière autochtone

(À Jean Charest)

Le ministère des Transports du Québec est actuellement engagé dans un processus d'évaluation du service de desserte maritime en Basse-Côte-Nord. Trois objectifs principaux sont incontournables dans l'analyse du dossier: la qualité du service aux usagers de la Basse-Côte-Nord, le besoin de développement économique du secteur et la moindre utilisation possible des deniers publics. Les prémisses de l'analyse sont simples:

- L'objectif de l'opération consiste à dispenser un service aux municipalités isolées de la Basse-Côte-Nord, soit entre Natashquan et Blanc-Sablon;
- Il ne s'agit pas de donner un service aux municipalités situées à l'ouest de Natashquan ni de faire plaisir à tout prix aux travailleurs et aux maires de Rimouski, Sept-Îles ou Havre-Saint-Pierre;
- La provenance des approvisionnements ne nécessite pas nécessairement d'y localiser le port d'attaché



Une navette Natashquan-Blanc-Sablon, deux fois par semaine, est la solution logique pour un service de desserte maritime en Basse-Côte-Nord, écrit René Boudreault.

maritime en raison des liens routiers disponibles jusqu'à Natashquan;

- La subvention gouvernementale annuelle actuelle de la desserte maritime est de près de 5 millions \$;
- La logique financière et économique du gouvernement devrait normalement consister en une revue à la baisse ou potentiellement au maintien de la subvention provinciale pour une qualité de service à bas prix;

- L'investissement de plus de 100 millions \$ dans l'infrastructure routière de la route 135 par le gouvernement du Québec doit être optimisé, de même que celle des infrastructures portuaires et aéroportuaires existantes.
- En 1997 et en 1998, le MTQ a réalisé deux études sérieuses à ce sujet. Les conclusions qui s'en dégagent sont logiques: l'option Rimouski-Blanc-Sablon est la plus coûteuse. Le scénario Natashquan-Blanc-Sablon, avec ar-



### COMMENTAIRE

## Papiers Gaspésia : mariage entre conjoints peu consentants

Les travaux de la Commission Lesage reprendront demain à Québec et il s'agira du dernier droit d'ici le dépôt, dans sept semaines, du rapport final des commissaires chargés de faire la lumière sur le dépassement de coût de 200 millions \$ du projet de modernisation de l'usine Gaspésia de Chandler.

Les premières semaines d'audiences à Percé et à Québec permettent aux observateurs de prédire que ce rapport final fera abondamment référence aux lacunes de gestion et de planification des actionnaires de Papiers Gaspésia, notamment du maître d'œuvre Tembec, et des abus de certains dirigeants de la FTQ Construction et du Conseil conjoint, qui ont revendiqué des conditions de travail déraisonnables et qui n'ont pas su contrôler plusieurs de leurs membres.

Mais le document final de la Commission devra aussi faire état du contexte malsain régnant au départ du projet, contexte caractérisé par un mariage forcé entre partenaires peu consentants, Tembec et le Fonds de solidarité de la FTQ. Faire abstraction de ce contexte reviendrait à réaliser une analyse incomplète du dossier Gaspésia.

Jusqu'à maintenant, les questions des commissaires et des procureurs des diverses parties portent surtout sur les événements de 2002 et encore davantage sur ceux de 2003, année où le dérapage des coûts a été le plus significatif. Quand le projet de relance de la papeterie de Chandler a été annoncé le 17 décembre 2001, son coût devait s'établir à 465 millions \$. Il a été officiellement ajusté à 493 millions \$ en avril 2003.

Mais le dépassement avait explosé à 110 millions \$ en octobre, et à 200 millions \$ quand le chantier a été stoppé, le 30 janvier 2004.

Dans leur désir d'identifier les causes du fiasco de Papiers Gaspésia, les commissaires et le juge à la retraite Robert Lesage devront revenir plus souvent sur le climat de tension qui a marqué l'été 2001, surtout à la mi-août, alors que l'ex-président de la Société générale de financement (SGF), Claude Blanchet, a ni plus ni moins imposé l'entrée de Tembec dans le dossier Gaspésia.

Il l'a fait en discréditant le promoteur principal du projet, l'homme d'affaires Clermont Levasseur, qui avait été choisi par l'acheteur de l'usine, le Fonds de solidarité de la FTQ, afin de mener à terme une modernisation qui devait transformer une fabrique de papier journal en usine de production de papier glacé haut de gamme.

Le Fonds de solidarité et M. Levasseur avaient besoin de la participation de la SGF dans leur montage financier. Mais M. Blanchet voulait qu'une entreprise établie dans les pâtes et papiers s'associe au dossier. Il ne croyait pas en la capacité de Clermont Levasseur, pourtant un habile gestionnaire de projets, de mener l'initiative à terme. Le président de la SGF ne parlait pas de Tembec à l'époque, mais la complicité entre la société publique et l'entreprise de Frank Dottori était telle que tout le monde les voyait venir.

Tembec, déjà très présente en Gaspésie, avait tenté sans succès à l'été 2000 d'acheter l'usine fermée par Abitibi-Consolidated en octobre 1999. Le coup de

force de l'été 2001 constituait une occasion en or de rattraper la situation.

Largement reconnue pour ses capacités de relancer des usines moribondes, Tembec ne jouissait pas de la meilleure cote auprès du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier, associé à la FTQ. On peut facilement comprendre que les dirigeants du Fonds de solidarité de cette même FTQ n'ont pas sauté de joie à la suite de l'évincement par Tembec du promoteur qu'ils avaient choisi pour piloter le projet Gaspésia.

Clermont Levasseur avait négocié tout en douceur une convention collective avec les travailleurs de l'usine. Il s'en était du même coup fait des alliés de taille dans la poursuite du projet. Quand Tembec a tenté de renégocier à la baisse certains éléments de cette convention, les grincements de dents ont commencé à fuser.

Il serait présomptueux, et sans doute faux, d'affirmer que le mariage forcé entre Tembec et le Fonds de solidarité a incité ces partenaires à saboter le projet. Mais, inconsciemment, les dirigeants du Fonds de solidarité et de Tembec ne sont pas entrés dans le projet avec une attitude de compromis, mais avec de la méfiance. Ainsi étaient jetées les bases de la négligence qui a suivi.

Une union entre deux partenaires imposée par le troisième actionnaire, la SGF, c'est loin d'être le contexte idéal quand on s'embarque dans une initiative d'un demi-milliard de dollars.

Si la Commission Lesage veut éviter qu'un fiasco organisationnel et financier comme celui de Papiers Gaspésia se reproduise, elle devra recommander que ce type de projet, largement fondé sur des deniers publics en plus, se fasse dans un climat de complicité entre partenaires.



Gilles Gagné

Collaboration spéciale

### QU'EN PENSEZ-VOUS ?

L'élection de Mahmoud Abbas mettra-t-elle le Moyen-Orient sur le chemin de la paix ?

ÉCRIVEZ-NOUS À [opinion@lesoleil.com](mailto:opinion@lesoleil.com)  
 Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

## OPINIONS



La « littérature fiable » recommandée par Syed Mumtaz Ali, avocat de Toronto et partisan de l'instauration des tribunaux islamiques au Canada, fait état des inégalités consacrées en droit islamique au détriment de la femme dans les domaines du droit de la famille et des successions, note M<sup>me</sup> Vida Amirmokri.

## « Ce projet de tribunaux islamiques me semble avoir un aspect fort inquiétant »

Vida Amirmokri

L'auteure, de nationalité iranienne, détient une licence en droit de l'Université de Téhéran (1998). En 2003, elle a obtenu une maîtrise en droit de l'Université Laval. Le Prix d'excellence du meilleur mémoire de maîtrise lui a été décerné par l'Association des professeurs de droit du Québec (APDQ). Elle poursuit des études de doctorat à l'Institut des hautes études internationales de Genève.

Lors de la publication de mon livre *L'Islam et les droits de l'homme. L'islamisme, le droit international et le modernisme islamique* (Presses de l'Université Laval), j'ai constaté qu'un débat est actuellement en cours dans les médias canadiens, dont les enjeux me sont bien familiers. Le débat sur l'opportunité de l'instauration de tribunaux d'arbitrage censés trancher les différends surgis parmi les membres des communautés musulmanes ontariennes en matière de divorce, de mariage et de succession me rejoint littéralement. Car que penser du droit des femmes musulmanes canadiennes à la non-discrimination et des conséquences éventuelles de l'application de la charia dans les domaines mentionnés ? Ce projet de tribunaux islamiques me semble avoir un aspect fort inquiétant.

### TRIBUNAUX CANADIENS DE LA CHARIA ?

À l'origine de cette initiative se trouve Syed Mumtaz Ali, un avocat de Toronto et président de la Canadian Society of Muslims, qui s'occupe de l'instauration des Muslim Arbitration Boards (Darul-Qada), dont le mandat serait de trancher les différends soumis en application de la loi ontarienne sur l'arbitrage, en se référant à la charia.

M. Ali affirme que l'application des règles de la charia en matière de droit de la famille répond à un besoin religieux impérieux de la communauté musulmane canadienne, puisque qui veut être un bon musulman doit vivre une vie conforme à la loi divine, et que le droit d'appliquer ses croyances religieuses dans la vie quotidienne découle tout naturellement du droit à la liberté religieuse garanti par le système juridique canadien. De ce point de vue, la nécessité de l'application de la charia s'explique d'abord par l'indiscutable devoir religieux des musulmans, ensuite par la mise en œuvre du multiculturalisme en tant que fondement de la société canadienne.

Ses partisans prétendent que la charia ne contient pas de normes discriminatoires à l'égard des femmes, que le Prophète a été le sauveur du genre féminin et qu'il est tout simplement impossible de trouver un système juridique qui décréterait un traitement plus juste et plus équitable envers les femmes. Cette attitude évasive, qui consiste à proclamer de vagues généralités sans se prononcer de manière précise et directe sur les points controversés, laisse soupçonner une tentative de dérobade face aux regards critiques pour éviter de faire des concessions sur le fond de la question.

### LA MAINMISE SUR LA COMMUNAUTÉ PAR LES TRADITIONALISTES

Les partisans de l'application de la charia dans le cadre du droit canadien trahissent pourtant le caractère traditionaliste et ouvertement réactionnaire de leur vision de l'islam. Dans un court texte intitulé *Are Muslim Women's Rights Adversely Affected by Shariah Tribunals*, Syed Mumtaz Ali affirme que tout le discours sur les conséquences défavorables de l'application de la charia pour les femmes n'est qu'un exemple de l'imagination moribonde des « orientalistes » et des anti-islamistes, lesquels ne savent pratiquer que des lavages de cerveau. Pour remédier à cette situation, il suggère la consultation de la « littérature fiable », citant quelques exemples, dont le chapitre 11 de *Introduction to Islam* de Muhammad Hamidullah intitulé *The Muslim Woman*. M. Ali affirme par ailleurs que l'application des règles de la charia entraînerait l'amélioration du statut des femmes par rapport au statut que le droit canadien leur préserve.

Pourtant, ceux qui consulteront les écrits auxquels M. Ali fait référence y trouveront un ton et un discours tout à fait différents. Par exemple, l'auteur de *Introduction to Islam* commence le chapitre de son livre sur la femme musulmane par l'affirmation selon laquelle, malgré la capacité d'adaptation du droit islamique aux circonstances, il est impensable que la liberté extrême dont les femmes bénéficient en pratique aujourd'hui y soit reconnue. Il poursuit en affirmant que l'islam demande à la femme de demeurer un être raisonnable. Sur la question de l'égalité des sexes

en général, l'auteur écrit que sur certains aspects, il existe une inégalité naturelle entre hommes et femmes tandis que sur d'autres aspects, ils se ressemblent. Il en résulterait, par conséquent, une dissemblance des droits et obligations dans certains domaines.

Un de ces domaines est sans nul doute celui des règles gouvernant la vie familiale. À cet égard, l'auteur dresse une image du couple basée sur l'idée de la complémentarité, par opposition à celle d'égalité, puisque l'égalité selon lui réduirait l'éventualité de l'entente parfaite. Comme exemple du statut de la femme dans ce modèle du couple, il cite la dernière partie du célèbre verset 34 de la sourate 4 du Coran, instruisant les hommes sur le traitement qu'ils doivent réserver à leurs femmes : « Admonestez-les dont vous craignez l'infidélité ; reléguez-les dans des chambres à part et frappez-les. Mais ne leur cherchez plus querelle si elles vous obéissent. Dieu est élevé et grand ». En cas de persistance du comportement répréhensible chez la femme, le divorce est bien sûr l'arme que détiennent toujours l'homme.

L'auteur continue en disant que la femme, si elle craint l'infidélité ou l'indifférence de son mari, doit essayer d'arranger les choses — les moyens légitimes dont elle disposerait dans ce but ne sont pas mentionnés — et comme dernier recours, elle aussi aurait le droit de demander « la séparation judiciaire ». Mais nous savons bien que la séparation judiciaire n'est pas le divorce, car, dans le droit islamique, le divorce est un acte juridique unilatéral à la discrétion de l'homme. La femme ne peut se libérer du lien matrimonial que dans un nombre restreint de cas, et ce, grâce à une décision judiciaire. Autrement dit : l'homme a le droit de répudier sa femme.

Un autre sujet traité par l'auteur, qu'il serait pertinent d'aborder dans le débat sur les tribunaux d'arbitrage, concerne le droit des successions. D'abord, il est rappelé que les femmes arabes de l'époque préislamique n'héritaient pas du tout et que l'apport de la révélation a été une réforme radicale du statut de la femme. Ensuite, l'auteur admet que, selon la charia, une femme n'a droit qu'à la moitié de la part de l'héritage d'un homme ayant un degré de parenté équivalent avec le défunt. Mais il avance une explication pour justifier cette inégalité, à savoir que l'homme, en tant que mari ou père, a l'obligation de subvenir aux besoins de ses épouses ou filles et que, de plus, la femme a droit à mahar, qui est la somme dont le paiement incombe à l'époux, conformément aux modalités prévues dans le contrat de mariage.

### POLYGAMIE

Finalement, concernant la polygamie, l'auteur affirme qu'elle constitue une exception à la règle qui ne s'applique que si les femmes y consentent : personne ne pourrait contraindre une femme à ce genre de vie puisque, d'une part, la première épouse peut exiger l'inclusion dans le contrat de mariage d'une condition stipulant que son mari reste monogame, et que, d'autre part, la deuxième femme peut tout simplement décider de ne pas épouser un homme marié. Pourtant, il est facile de constater à travers cette même explication que, contrairement à ce que l'auteur affirme, en droit musulman la polygamie n'est pas l'exception mais la règle, puisqu'en l'absence d'une condition explicite contraire dans le contrat de mariage, la femme n'aurait aucun recours si son mari prenait une deuxième — ou troisième ou quatrième — épouse. Même dans le cas où une telle condition était incluse dans le contrat de mariage, l'unique recours pour la femme serait de demander le divorce, sans qu'elle puisse en aucun cas mettre en cause la légalité du second mariage de l'homme, lequel resterait parfaitement valide.

Donc, nous voyons que la « littérature fiable » recommandée par M. Ali fait état des inégalités consacrées en droit islamique au détriment de la femme dans les domaines du droit de la famille et des successions. Nous n'avons aucune raison de croire qu'une vision différente de la charia, — s'il y en a — guiderait les arbitres qui trancheront les différends matrimoniaux dans l'éventualité de l'instauration des tribunaux d'arbitrage islamiques qui font actuellement l'objet d'un débat en Ontario.

Dans de telles conditions, est-ce que l'instauration de tels tribunaux serait une option convenable pour une société comme la société canadienne, dont l'égalité des sexes constitue une des valeurs les plus fondamentales ? Il me semble que la réponse à cette question ne peut qu'être négative.

## CARREFOUR DES LECTEURS

### Rêver d'un amphithéâtre

Gens de Québec, en ce début d'année 2005, puisque le rêve est le carburant des grandes réalisations, il est urgent de rêver ! Place 2008 — Amphithéâtre de 22 à 25 000 sièges pour les sports et spectacles intérieurs (hockey, soccer, patinage de vitesse, patinage artistique, concerts etc.) et autant de sièges pour les sports et spectacles extérieurs (football, soccer, concerts etc.). C'est une fenêtre d'opportunité financière et une conjoncture idéale pour la réalisation d'un projet majeur par sa portée et son envergure. Une réalisation dédiée à la notoriété de notre ville ainsi qu'au rassemblement et au divertissement de ses citoyens. Bref, un projet rassembleur, un concept architectural unique, intégrant des amphithéâtres intérieur et extérieur. Avec un tel équipement, une fois réglée la question du partage des revenus entre joueurs et propriétaires... le retour de la LNH à Québec est assuré et la voie est tracée pour l'installation d'une équipe de la LCF. Déjà certains propriétaires de la LNH cherchent des villes où la ferveur pour le hockey est encore possible. Avec des prix à la billetterie ramenés à juste proportion après une entente de partage des revenus et avec 25 000 sièges disponibles, tous les éléments d'une équation gagnante seront présents pour les villes prêtes à saisir pareille opportunité. Succédons collectivement à ceux dont les rêves visionnaires et l'énergie ont mené à de grandes réussites, les Desjardins, Bombardier, Lesage, Lévesque, Dutil, Laliberté-Gauthier et autres. Ramenons un peu de rêve et de vision à Québec et réalisons collectivement un projet d'envergure, porteur de solidarité et de rayonnement.

Jean et Marius Fortier  
Québec



Un lecteur estime que les manifestations de policiers de Québec devant la résidence privée de leurs supérieurs affectent leur crédibilité.

crédibilité. Je n'approuve donc aucunement ces gestes incongrus orchestrés par la fraternité des policiers de la Ville de Québec. Il ne faut pas oublier que ce sont ces mêmes policiers qui protègent les citoyennes et citoyens lors d'autres manifestations ou d'événements. Est-ce que l'intégration des différents corps policiers lors de la fusion est plus difficile que prévu ? Je sais que les policiers sont des citoyens comme les autres mais, pour 2005, peut-on leur demander une meilleure règle de conduite afin que l'on se sente protégés de façon adéquate ?

Jocelyn Boily  
Québec

### Le prix des voies disparues

(Au conseiller Gilles Lehoullier, Ville de Lévis)

Il y avait tellement longtemps que j'avais le goût de sourire... Vous avez tellement travaillé, pendant plus de 10 ans, pour faire disparaître la voie ferrée le long du Saint-Laurent, chez vous. Vous devez sûrement vous en mordre les pouces aujourd'hui. Six ans plus tard, avouez que vous étiez dans l'erreur. Il n'y a plus de voies ferrées pour desservir le chantier naval maintenant, ni dans un sens, ni dans l'autre. Depuis octobre 1998, toutes les chances de voir le chantier produire autre chose que des bateaux se sont amenuisées puisque la voie est disparue depuis mai 1999. En effet, nous du Groupe TRAQ (Transport sur rail au Québec), avons tenté à maintes reprises de vous faire comprendre qu'il ne fallait pas enlever les voies ferrées. Ensuite, nous avons tenté de vous prouver, qu'en construisant des wagons ferroviaires pour location ou vente à la grandeur des Amériques, le chantier aurait survécu facilement. Plus encore, il serait sûrement devenu un fameux producteur de wagons de marchandises pour le pays. Nous avons tenté à plusieurs reprises également, avec les députés fédéraux de l'époque et encore récemment, de présenter un projet vu et approuvé (non officiellement) par le ministre des Transports du Québec, mais, n'avons jamais pu passer la porte syndicale chez vous. C'est triste de ne pas se comprendre au Québec. Bof, et que le meilleur gagne !

Louis-François Garceau  
Consultant ferroviaire, Groupe TRAQ,  
directeur pour Transport 2000 Canada

### Et mon bénévolat ?

LOBICAR est l'organisme communautaire qui gère le service de transport adapté de Lotbinière et parraîne Écovoiturage. Je suis une personne handicapée physique qui s'implique beaucoup dans sa communauté en tant que bénévole. Or ce qui me frustre le plus, à la suite de l'annonce d'une coupure du service de transport, c'est que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, on réduit mon transport, tout ça parce qu'on le considère comme un déplacement occasionnel. Pourtant ce bénévolat doit être considéré comme tout aussi prioritaire que du travail en atelier protégé. Ce bénévolat étant ma planche de survie : résoudre mon transport revient à m'isoler complètement du monde extérieur.

Jocelyne Lapointe  
Saint-Agapt

### Écrivez-nous !

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle ? Écrivez-nous à [opinion@lesoleil.com](mailto:opinion@lesoleil.com)

Adresse postale :  
Carrefour des lecteurs  
Journal LE SOLEIL  
410, boulevard Charest Est, C.P. 1547  
Succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6  
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.



Un lecteur qualifié « d'exécutable » la nouvelle série « Détect inc. »

### Reject inc.

J'ai suivi la première émission de *Détect inc.* à Radio-Canada. Je vous avoue que je n'avais aucune attente face à cette série qu'on disait comique. Après la première demi-heure d'écoute, je n'avais pas encore ri et je trouvais que ça n'allait nulle part. Je leur ai laissé une chance en écoutant l'émission jusqu'à la fin... Eh bien ! Je n'aurais jamais cru que ça pouvait s'enfoncer davantage. C'était vraiment exécrable. Je ne peux pas croire que de bons comédiens puissent participer à une série aussi mauvaise. Comme le disait Charlie Chaplin : « Il est beaucoup plus difficile de faire rire que de faire pleurer ». Je n'ai ni ri ni pleuré, mais j'étais furieux d'avoir perdu mon temps.

Philippe Letendre  
Arrondissement Beauport  
Ville de Québec

### Payer leur défense ?

Tout de même incroyable que les contribuables doivent payer pour la défense d'Alfonso Gagliano. Le président du Conseil du Trésor a en effet autorisé à hauteur de 25 000 \$ le remboursement des honoraires à l'encontre d'une décision du juge Gomery. On nous dit que cela respecte les directives du Conseil du Trésor. Si c'est le cas, il est grandement temps de revoir ces directives. Je peux comprendre que le fonctionnaire moyen doit être protégé dans les décisions qu'il prend au jour le jour. Mais là, ça dépasse les bornes. Il faut absolument changer ces règles. Si un ministre ou député au même titre que le plus humble des fonctionnaires est reconnu coupable d'actions malhonnêtes, ses frais de défense devraient lui être imputés. Y a-t-il une justice différente selon qu'on soit un représentant élu ? N'est-ce pas encourager la corruption ? Il est grandement temps qu'on se réveille comme contribuable.

Jacques DeCoster  
Sillery

### Un geste incongru

Les manifestations malsaines de policiers de Québec devant la résidence privée de leurs supérieurs affectent leur

## L'EST ET LA CÔTE-NORD

## CÔTE-NORD

**Plus de 11 000 \$ d'amendes à des pêcheurs pour avoir enfreint la Loi sur les pêches**

STEEVE PARADIS

*Collaboration spéciale*

BAIE-COMEAU — Quelques pêcheurs de la Côte-Nord ont récemment écopé d'amendes, salées dans certains cas, pour diverses infractions à la Loi fédérale sur les pêches.

Patrick Perron, de Baie-Comeau, a reçu un total de 8200 \$ en amendes pour avoir dépassé le quota de crabe des neiges exploité pour le conseil de bande de Betsiamites.

Quant à Guy Maloney, de Mingan, il a écopé de 2000 \$ pour avoir pêché le buccin avec un surplus de casiers non étiquetés. Un résident de Shelldrake, Claude Knight, a été condamné à payer 1000 \$ pour avoir pêché le crabe sans permis.

Pour ce qui est de Guy Thibeault, de Havre-Saint-Pierre, il devra allonger 500 \$ pour avoir refusé d'embarquer un observateur à bord.

# Étudiants recherchés

## Le Cégep de Matane souhaite hausser sa fréquentation

HENRI MICHAUD

*Collaboration spéciale*

MATANE — Le Cégep de Matane multiplie ses efforts pour attirer de nouvelles clientèles. L'établissement offrira un DEC de deux ans en techniques de tourisme en plus d'offrir, à faible coût, un transport quotidien entre la Haute-Gaspésie et Matane.

Le nouveau DEC travail-études, offert dès l'automne, s'adressera exclusivement aux étudiants ayant déjà une formation postsecondaire et qui choisissent de réorienter leur carrière en tourisme.

« Des étudiants ayant travaillé dans cette industrie, l'été, ne voulaient pas nécessairement entreprendre une technique en tourisme de trois ans, explique le directeur des études, Louis Poirier. Nous offrirons donc ce programme pour faciliter leur choix. Le marché y voit également une possibilité supplémentaire de formation. »

Parallèlement, l'institution d'enseignement postsecondaire crée le Club des ambassadeurs-recruteurs. « Formé

de 25 personnes qui occupent un emploi permanent en tourisme, le Club a pour mission d'assurer le recrutement et la rétention de candidats, précise Alain Turcotte, enseignant et responsable du Club. Tous œuvrent dans les régions du Québec Maritime et de Chaudière-Appalaches. »

Cette année, seulement 12 élèves sont inscrits en première année du programme en tourisme. Les dirigeants du Cégep espèrent que ces initiatives permettront de doubler le nombre d'inscriptions.

### UN SERVICE DE TRANSPORT QUOTIDIEN

Par ailleurs, l'établissement matanais bonifiera les services offerts en Haute-Gaspésie.

« Il est impensable que les jeunes ne puissent accéder aux études supérieures faute d'argent, affirme le directeur général, Émery Béland. Nous offrirons donc, dès l'automne, un service de transport qui fera escale à Sainte-Anne-des-Monts et Cap-Chat destiné aux étudiants du Cégep uni-



Le directeur des études, Louis Poirier en compagnie du directeur du Cégep de Matane, Émery Béland.

quement. Nous témoignons ainsi de notre volonté de rendre accessibles les études supérieures aux élèves de la Haute-Gaspésie. »

Le Cégep facturera une somme de 180 \$, par session, à l'étudiant qui utilisera le service. En comparaison, les frais de location d'une chambre,

en résidence, varient de 1680,45 \$ à 1950,36 \$, pour neuf mois.

Au terme de la dernière session, le Cégep de Matane comptait 580 étudiants répartis dans 11 programmes. Ses dirigeants travaillent à un plan de développement qui, espèrent-ils, fera grimper la fréquentation de l'établissement.

# DéTECT. Inc.



CE SOIR 21 H



RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.

WWW.RADIO-CANADA.CA/DETECTINC

AUTEUR : CLAUDE MEUNIER  
RÉALISATEUR : FRANÇOIS GINGRAS